



**HAL**  
open science

## Paris 4e, 6 rue des Archives / 19 rue de la Verrerie : rapport de diagnostic

Julien Avinain

► **To cite this version:**

Julien Avinain. Paris 4e, 6 rue des Archives / 19 rue de la Verrerie : rapport de diagnostic. Mairie de Paris. 2017. halshs-03948268

**HAL Id: halshs-03948268**

**<https://shs.hal.science/halshs-03948268v1>**

Submitted on 12 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

**Paris, 4<sup>e</sup> arrondissement**

**6 rue des Archives / 19 rue de la Verrerie**

Julien Avinain

## **Diagnostic archéologique**

Arrêté de prescription  
2017-076

Ville de Paris  
Direction des Affaires Culturelles  
Sous - direction du Patrimoine et de l'Histoire  
*Département d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris*  
11 rue du Pré  
75018 Paris  
Tél. 01 71 28 20 13

Juillet 2017  
Code DHAAP: 852  
Code INSEE : 75104

# Table des matières

<b>Données administratives, techniques et scientifiques</b>	<b>3</b>
Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Notice scientifique	7
État du site	8
Localisation de l'opération	9
Extrait du cadastre	10
Arrêté de prescription	11
Projet scientifique d'intervention	16
<b>Résultats</b>	<b>19</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>21</b>
<b>II. Description des vestiges</b>	<b>30</b>
<b>III. Étude du mobilier céramique</b>	<b>33</b>
<b>IV. Conclusion</b>	<b>37</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>38</b>
<b>Inventaires techniques</b>	<b>39</b>

---

# **Données administratives, techniques et scientifiques**



# Fiche signalétique

<b>Localisation</b>	<b>Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement</b>	<b>Dates d'intervention de terrain</b>
Région Île-de-France	Secteur sauvegardé du Marais	19/04/2017 au 25/04/2017
Département Paris (75)		
Commune Paris	<b>Propriétaire du terrain</b>	<b>Surfaces</b>
Adresse ou lieu-dit 19 rue de la Verrerie	SCI Mazarin	Surface prescrite 320 m <sup>2</sup>
Complément, nom du site	<b>Référence de l'opération</b>	Surface fouillée 12,25 m <sup>2</sup>
	N° de prescription 2017-076	
	Date de l'arrêté de prescription 02/02/2017	Ouverture au substrat 7 m <sup>2</sup>
	N° de désignation 2017-203	
<b>Codes</b>	Date de l'arrêté de désignation 06/04/2017	
INSEE 75104	Date de la convention	
Numéro de dossier Patriarche 10463		
Code DHAAP 852	<b>Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement</b>	
	SCI Mazarin	
<b>Coordonnées géographiques (Lambert 93)</b>	<b>Nature des aménagements</b>	
Coordonnées X 652627.70	Réaménagement de l'immeuble avec abaissement du niveau de sous-sol	
Coordonnées Y 6862117.25		
Z moyen en m NVP 36,90 m NVP	<b>Responsable scientifique de l'opération</b>	
	<b>Avinain Julien</b>	
<b>Références cadastrales</b>		
Commune	Année	
Paris	2017	
Section(s)	Parcelles	
AJ	156	

## Mots-clefs des thesaurus

Chronologie	Sujets et Thèmes	Mobilier
<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Industrie lithique
<input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur	<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input checked="" type="checkbox"/> Industrie osseuse
<input type="checkbox"/> Paléolithique : mésolithique	<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique
<input type="checkbox"/> Paléolithique moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment	<input type="checkbox"/> Restes végétaux
<input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur	<input type="checkbox"/> Structure funéraire	<input checked="" type="checkbox"/> Faune
<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> Voirie	<input type="checkbox"/> Flore
<input type="checkbox"/> Néolithique ancien	<input type="checkbox"/> Hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique
<input type="checkbox"/> Néolithique moyen	<input type="checkbox"/> Habitat rural	<input type="checkbox"/> Arme
<input type="checkbox"/> Néolithique récent	<input type="checkbox"/> Villa	<input type="checkbox"/> Outil
<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Bâtiment agricole	<input type="checkbox"/> Parure
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du bronze	<input type="checkbox"/> Structure agraire	<input type="checkbox"/> Habillement
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du bronze ancien	<input type="checkbox"/> Urbanisme	<input type="checkbox"/> Trésor
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du bronze moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> Monnaie
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du bronze récent	<input checked="" type="checkbox"/> Structure urbaine	<input checked="" type="checkbox"/> Verre
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du fer	<input type="checkbox"/> Foyer	<input type="checkbox"/> Mosaïque
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du fer : Halstatt	<input type="checkbox"/> Fosse	<input type="checkbox"/> Peinture
<input type="checkbox"/> Protohistoire : Âge du fer : La Tène	<input type="checkbox"/> Fossé	<input type="checkbox"/> Sculpture
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine	<input type="checkbox"/> Sépulture	<input type="checkbox"/> Inscription
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine : République	<input type="checkbox"/> Grotte	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine : Empire	<input type="checkbox"/> Abri	
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine : Haut-Empire (<284)	<input type="checkbox"/> Mégalithe	
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine : Bas-Empire (<476)	<input checked="" type="checkbox"/> Artisanat	
<input type="checkbox"/> Époque médiévale	<input type="checkbox"/> Argile : atelier	
<input type="checkbox"/> Époque médiévale : haut Moyen Âge	<input type="checkbox"/> Four à chaux	
<input type="checkbox"/> Époque médiévale : Moyen Âge	<input type="checkbox"/> Indéterminé	
<input type="checkbox"/> Époque médiévale : bas Moyen Âge		
<input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes		
<input type="checkbox"/> Époque contemporaine		
<hr/>		
<b>Études annexes</b>		
<input type="checkbox"/> Géologie	<input type="checkbox"/> Paléontologie	<input type="checkbox"/> Macrorestes
<input type="checkbox"/> Pédologie	<input type="checkbox"/> Zoologie	<input checked="" type="checkbox"/> Céramologie
<input type="checkbox"/> Datation	<input type="checkbox"/> Botanique	<input type="checkbox"/> Métaux
<input type="checkbox"/> Anthropologie	<input type="checkbox"/> Palynologie	<input type="checkbox"/> Acq. de données
		<input type="checkbox"/> Numismatique
		<input type="checkbox"/> Conservation
		<input type="checkbox"/> Restauration
		<input type="checkbox"/> ADN

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
David Coxall, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Sébastien Pointout, DHAAP	Chef de service par interim	

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
David Coxall, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Mise en place et suivi de l'opération
Sébastien Pointout, DHAAP	Chef de service par interim	
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique

## Financement

Ville de Paris

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julien Avinain, DHAAP	Responsable scientifique
Émilie Cavanna	Fouille
Morgane Heurtebis	Fouille

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julien Avinain, DHAAP	Rédaction, DAO, PAO
Émilie Cavanna, DHAAP	CAO
François Renel, Inrap	Étude du mobilier céramique
Catherine Brut, DHAAP	Étude du mobilier en verre
Véronique Arveiller	Étude du mobilier en verre
Jean-François Goret, DHAAP	Étude des objets en ivoire
Marc Lelièvre, DHAAP	Photographies
Pascal Saussereau, DHAAP	Photographies

## Notice scientifique

Le diagnostic a mis en évidence plusieurs indices d'occupation antérieure au bâti actuel. Ces indices se concentrent dans les deux sondages réalisés dans la cave du n° 19 rue de la Verrerie.

Dans le sondage 1, une structure maçonnée en grand appareil calcaire semble pouvoir être identifiée comme une latrine en raison notamment de l'aspect pulvérulent des faces de parement des blocs et du caractère détritique de certaines poches du comblement. Le seul côté intégralement observé dans l'emprise du sondage mesure 2,40 m d'un parement à l'autre. Dans l'hypothèse d'une structure carrée, la surface intérieure serait par conséquent proche de 6 m<sup>2</sup>. Le comblement a pu être étudié sur une profondeur de 2,70 m de profondeur sans que le fond de la structure ne puisse être atteint. Hétérogène, ce comblement était constitué essentiellement de matériaux de construction même si des niveaux détritiques étaient visibles. Il a livré un ensemble mobilier du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle tout à fait exceptionnel, tant du point de vue de la quantité que de celui des formes présentes. Les études de la céramique, du verre ou des objets en ivoire soulignent le caractère privilégié du contexte social d'origine et tendent à montrer que le comblement de la structure a été rapide et volontaire puisque de nombreux vases ou verres ont été retrouvés entiers.

Dans le sondage 2, une première structure maçonnée créusée dans le substrat sableux laisse envisager une fonction artisanale.

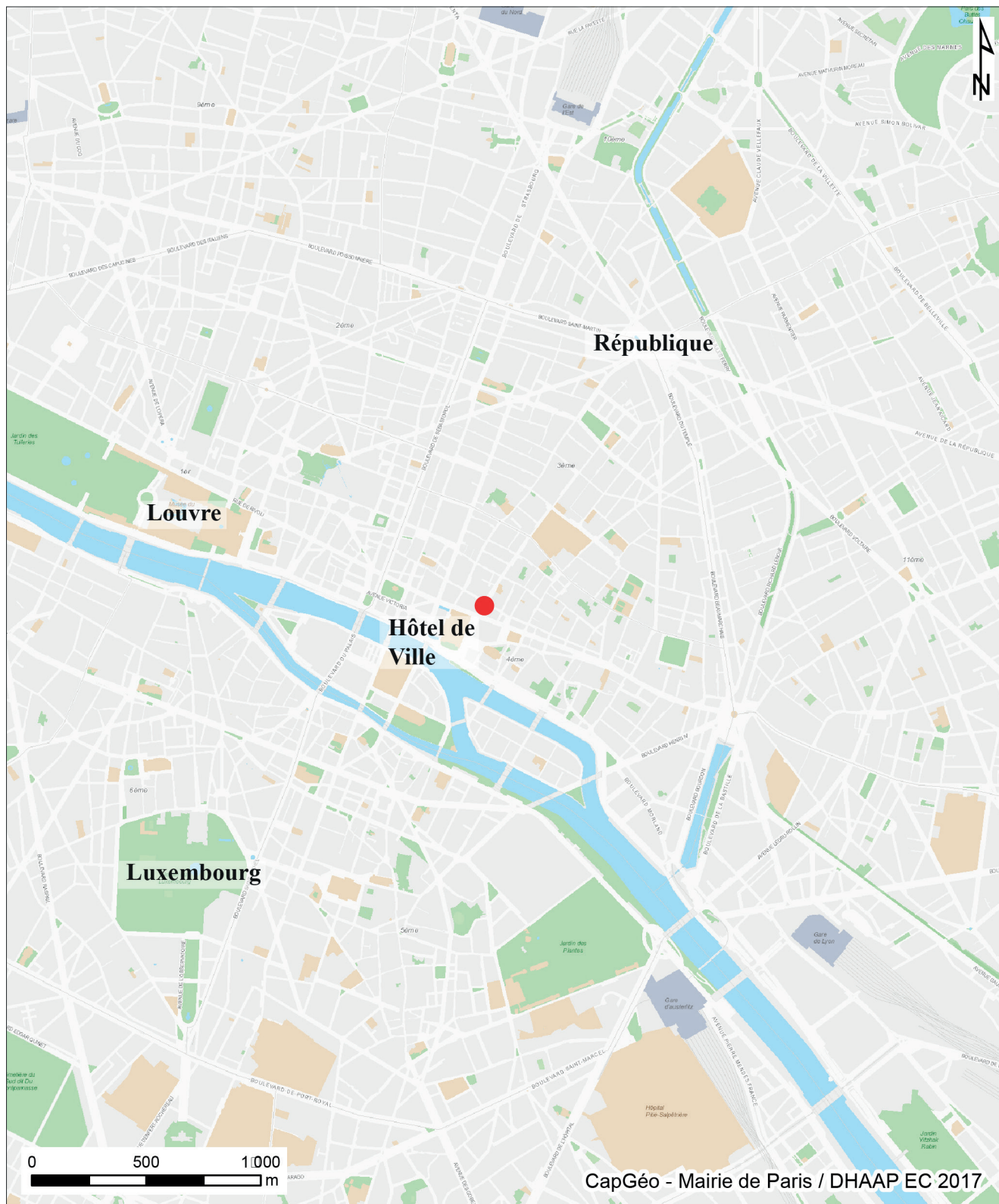
Les sondages 3 et 4 réalisés au n° 6 rue des Archives n'ont pas livré de niveaux archéologiques.



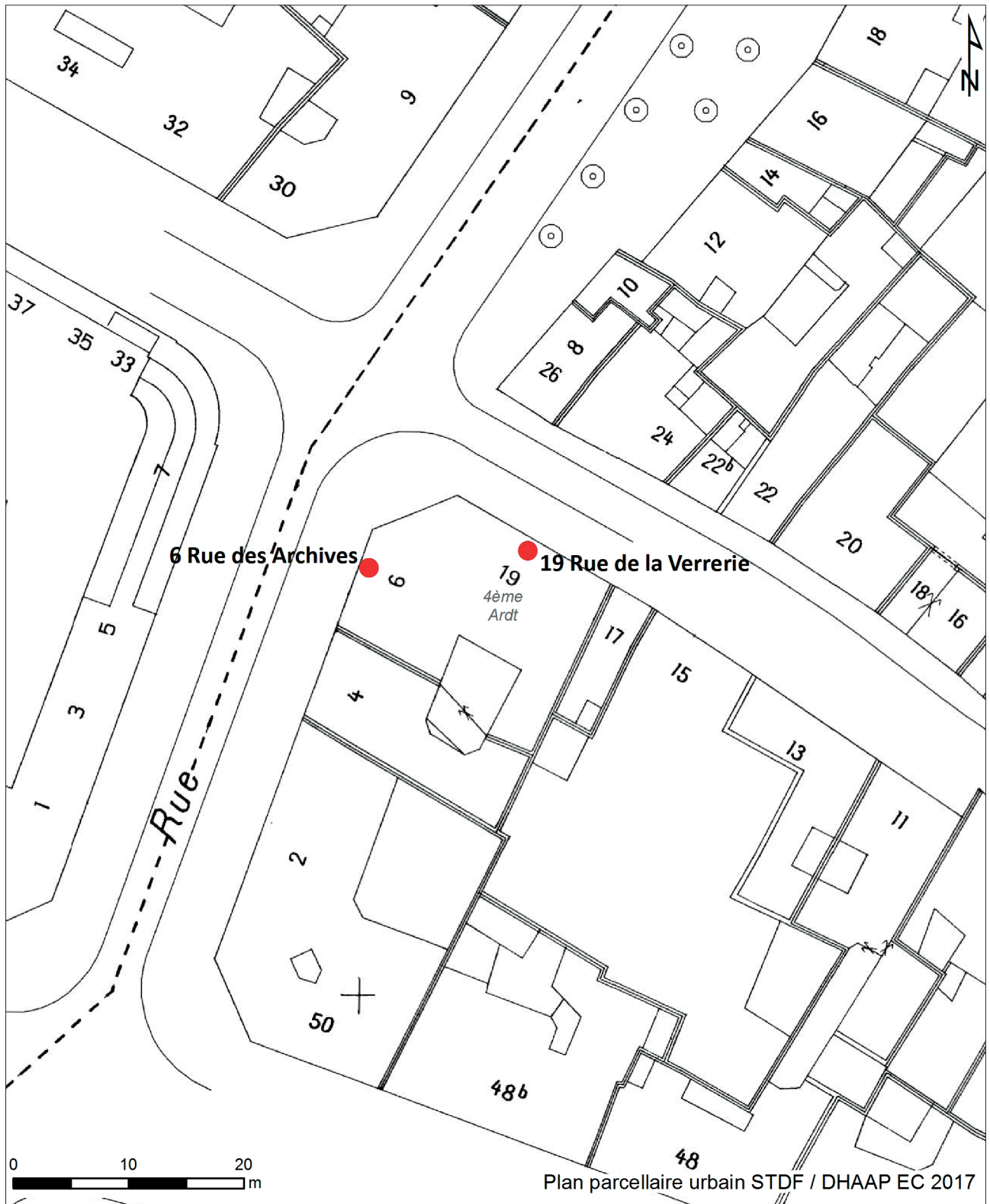
## État du site

Les remblais superficiels produits par la destruction des dalles béton ont été évacués le premier jour de l'opération. Ceux générés par la fouille en elle-même ont servi à reboucher partiellement les sondages pour une remise en sécurité des sous-sols. Dans le cas du sondage 1, ces terres contiennent les éléments de mobilier et de faune que le diagnostic n'a pas pu prélever intégralement. Les structures rencontrées dans les sondages 1 et 2 s'étendent au-delà de ces ouvertures, seuls les murs de fondation peuvent les avoir endommagées.

# Localisation de l'opération



# Extrait du cadastre



Localisation cadastrale, DAO E. Cavanna, DHAAP.

# Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Département Histoire de l'Architecture  
et Archéologie  
Commission du Vieux Paris  
reçu le

09 FEV. 2017

N°  
49

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Ville de Paris  
Département histoire de l'architecture et  
archéologie de Paris  
11, rue du Pré  
Tour C  
75018 Paris

Affaire suivie par : Dorothée CHAOUI-DERIEUX  
Service régional de l'archéologie  
Tél : 01 56 06 51 80  
Fax : 01 56 06 52 01  
Mél : dorothee.derieux@culture.fr  
Réf. SRA : SD/DCD/ [2017-55] 2017 n° 514  
Votre dossier réf.: PC 75 104 16 V 0037

Paris, le 02/02/2017

Arrêté n° : 2017-076

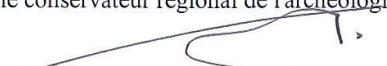
Pièce(s) jointe(s) : arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique sur des terrains situés à 75004 Paris 04ème, 6, rue des Archives - 19, rue de la Verrerie - - .

En application de l'article L. 523-4 du code du patrimoine, vous disposez de 14 jours à compter de la réception de cette notification pour me faire connaître votre décision de réaliser ou non cette opération.

A défaut de la notification de votre décision dans ce délai, vous êtes réputé avoir renoncé à exercer cette faculté.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
la directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation,  
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

  
Stéphane Deschamps



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Dorothée CHAOUI-DERIEUX  
Service régional de l'archéologie  
Tél : 01 56 06 51 80  
Fax : 01 56 06 52 01  
Mél : dorothee.derieux@culture.fr  
Réf. SRA : SD/DCD/ [2017-55] 2017 n° 511  
Votre dossier réf.: PC 75 104 16 V 0037

Arrêté n° : 2017-076

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier de permis de construire déposé à la Mairie de Paris 04<sup>e</sup>me, le 21/10/2016, sous le n° PC 75 104 16 V 0037 par SCI MAZARIN pour le terrain situé à 75004 Paris 04<sup>e</sup>me, 6, rue des Archives - 19, rue de la Verrerie - - , cadastré section AJ - parc. 156 ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 06/01/2017 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation au coeur du Paris médiéval, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRETE**

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France  
département : Paris  
commune : Paris 04<sup>e</sup>me  
adresse : 6, rue des Archives - 19, rue de la Verrerie - -  
cadastre : section AJ - parc. 156  
propriétaire : SCI MAZARIN

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : estimation du potentiel archéologique des terrains, reconnaissance d'une éventuelle stratification anthropique et d'un potentiel niveau de caves. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : Les sondages (puits ou tranchée, selon accessibilité) seront à réaliser à partir du niveau actuel N-1, afin d'explorer le potentiel du futur N-2. La méthodologie reste à confirmer après discussion technique avec l'aménageur et l'architecte du projet. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue spécialiste d'archéologie urbaine.

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 320 m<sup>2</sup> conformément au plan joint.

Article 4 : Le régime de propriété du mobilier archéologique sera établi, au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, conformément aux dispositions des articles L. 541-4 et L. 541-5 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SCI MAZARIN, à la Ville de Paris et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 02/02/2017

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
la directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation,  
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

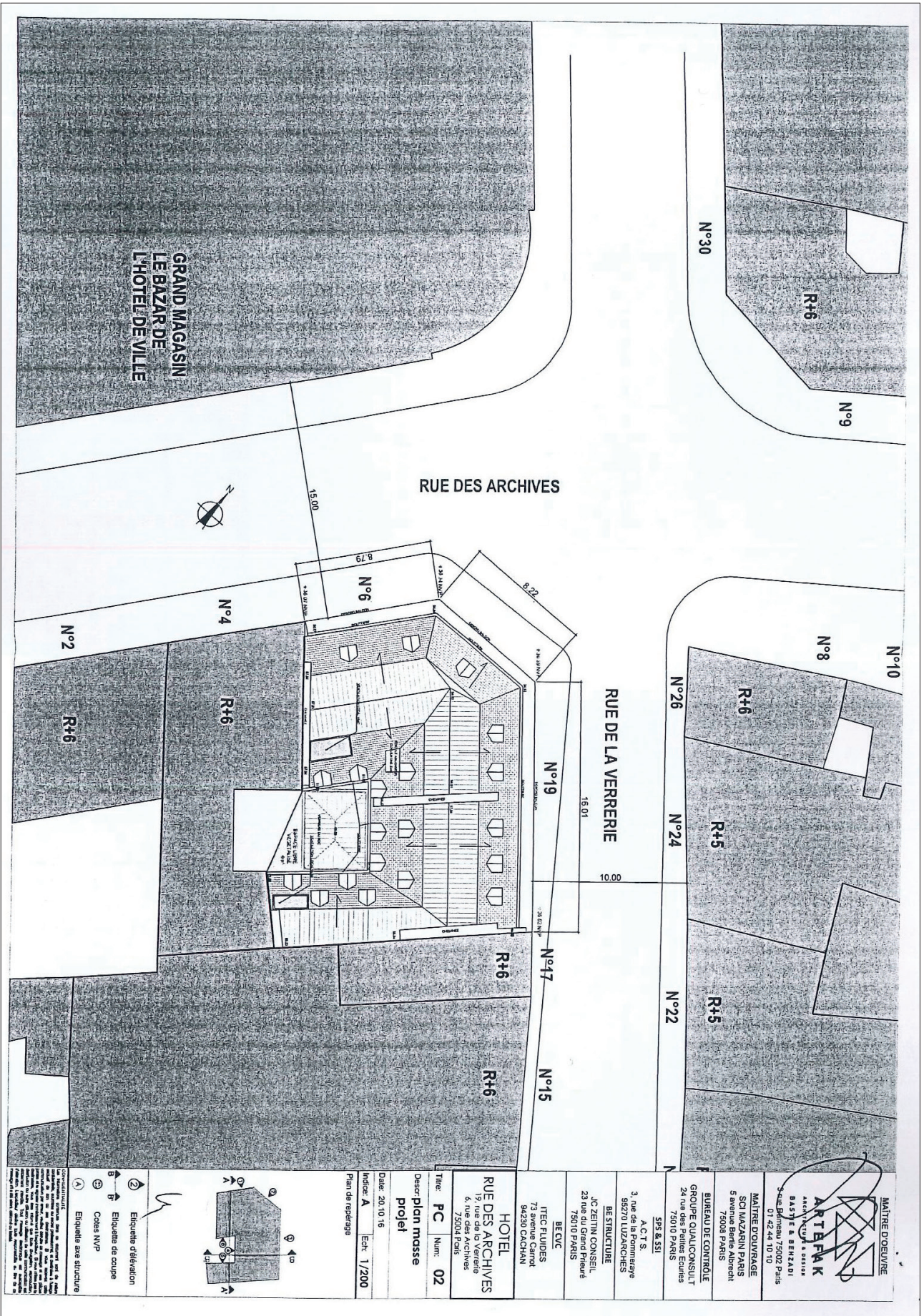
Stéphane Deschamps

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - Immeuble Les Diamants, bat. B - 41, rue Delizy - 93692 Pantin cedex  
Service archéologique de collectivité agréé (Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris - 11, rue du Pré - Tour C - 75018 Paris)

Copies : SCI MAZARIN - c/o Monsieur Vincent BASTIE, - Architecte - 3 rue Rameau - 75002 Paris

Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme - Sous-direction du permis de construire et du paysage de la rue - Bureau 4.20.J.C. - 6, Promenade Claude Lévi-Strauss - CS 51388 - 75639 Paris Cedex 13

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48  
Adresse internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-ile-de-france>



**MATRE D'OEUVRE**

**ART&PMK**  
 Architecture & design  
 93457<sup>e</sup> & BERZARDI  
 3-4 rue Bismarck 75009 Paris  
 01 42 44 10 10

**MATRE D'OUVRAGE**  
 SCI MAGASIN PARIS  
 5 avenue Berthelapoth  
 75008 PARIS

**BUREAU DE CONTROLE**  
 GROUPE QUALICONSULT  
 24 rue des Petites Ecrites  
 75010 PARIS

SFS & SSI

A.C.T.S.  
 3, rue de la Pommeraye  
 95270 LUZARCHES

**BE STRUCTURE**  
 J.C. ZEITUN CONSEIL  
 23 rue du Grand Prieuré  
 75010 PARIS

**BE CIVC**  
 TTEC FLUIDES  
 73 avenue Carnot  
 94230 CACHAN

**HOTEL**  
**RUE DES ARCHIVES**  
 19, rue de la Verrierie  
 6, rue des Archives  
 75004 Paris

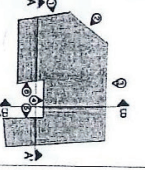
**Titre** PC **Num:** 02

**Description masse projet**

**Date:** 20.10.16

**Indice:** A **Ech:** 1/200

**Plan de replaage**

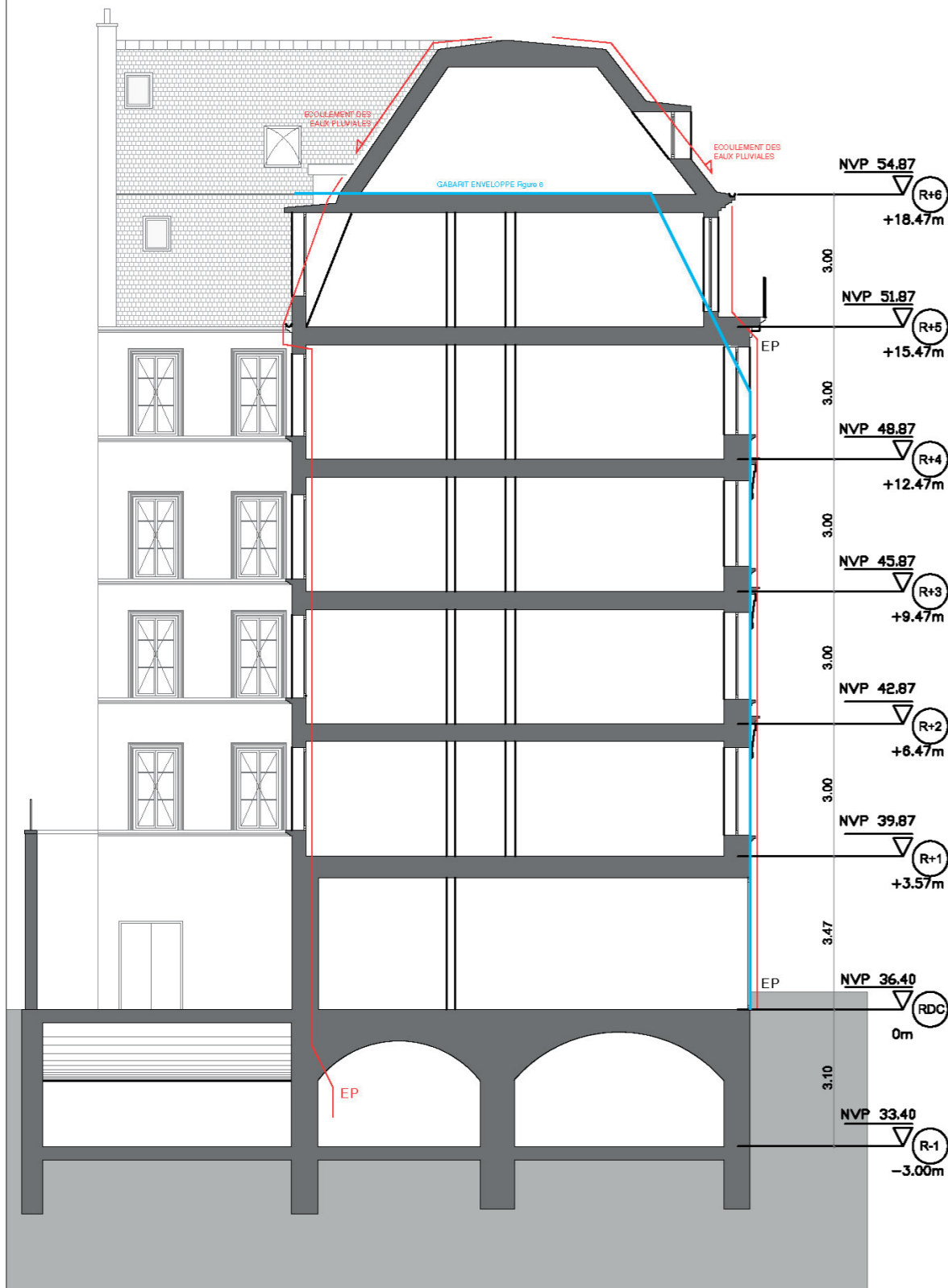


- ① Etiquette d'édification
- ② Etiquette de coupe
- ③ Cotes NVP
- ④ Etiquette axe structure

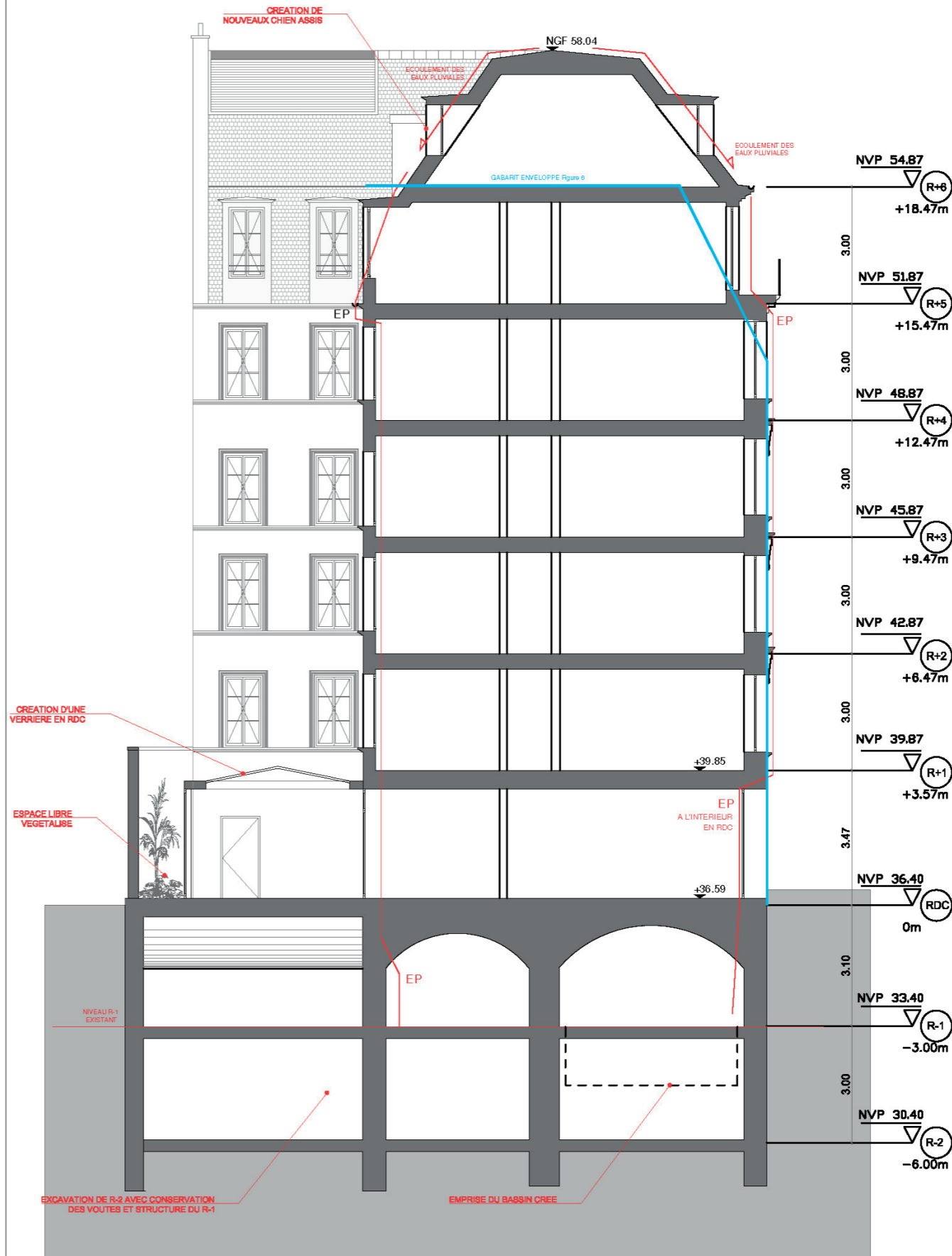
**COMMENTS:**

Les dimensions indiquées sur ce plan sont celles des murs et des poteaux. Les dimensions des ouvertures sont indiquées sur les coupes. Les dimensions des éléments de structure sont indiquées sur les coupes. Les dimensions des éléments de structure sont indiquées sur les coupes. Les dimensions des éléments de structure sont indiquées sur les coupes.

### BB EXISTANT

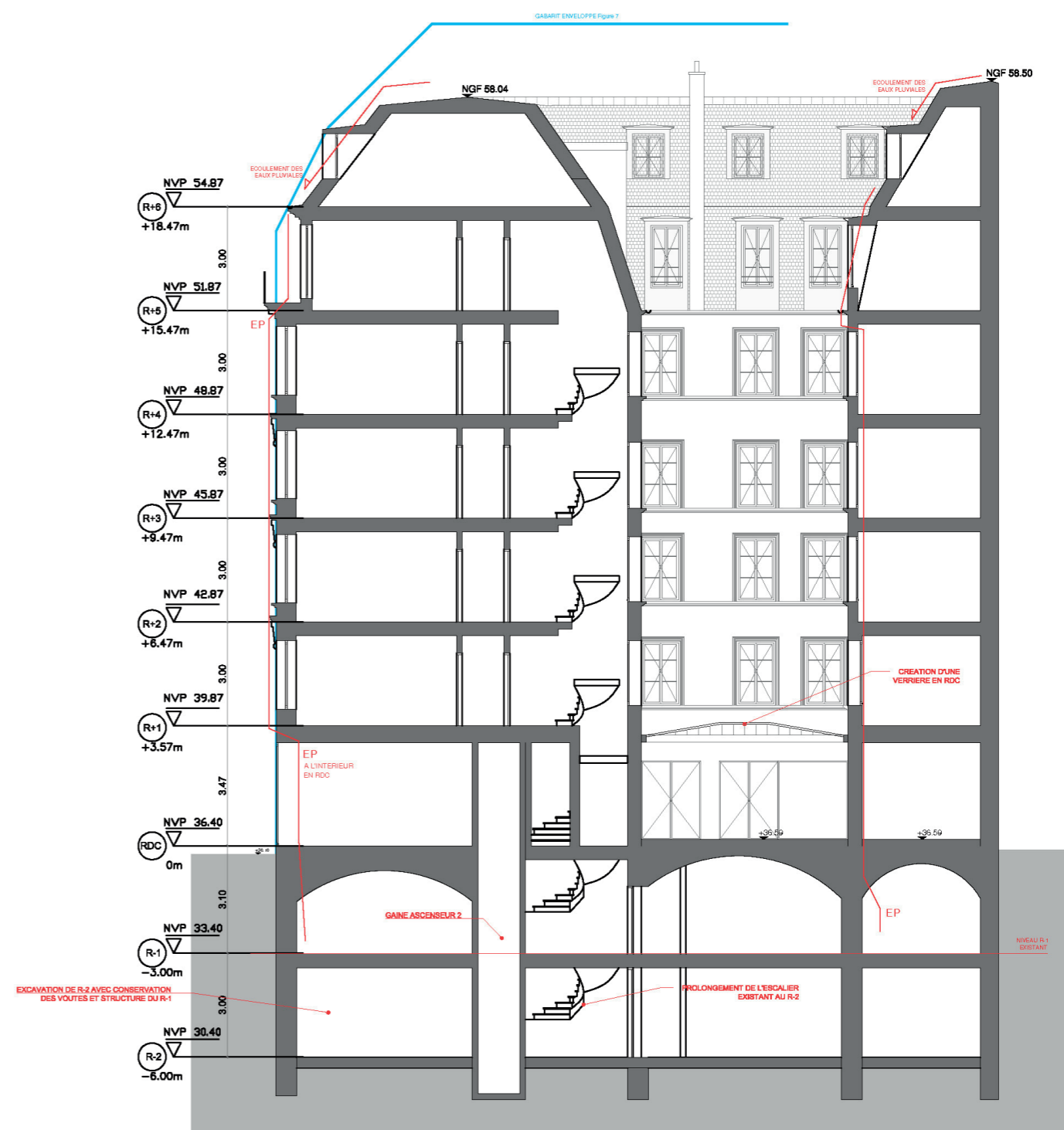
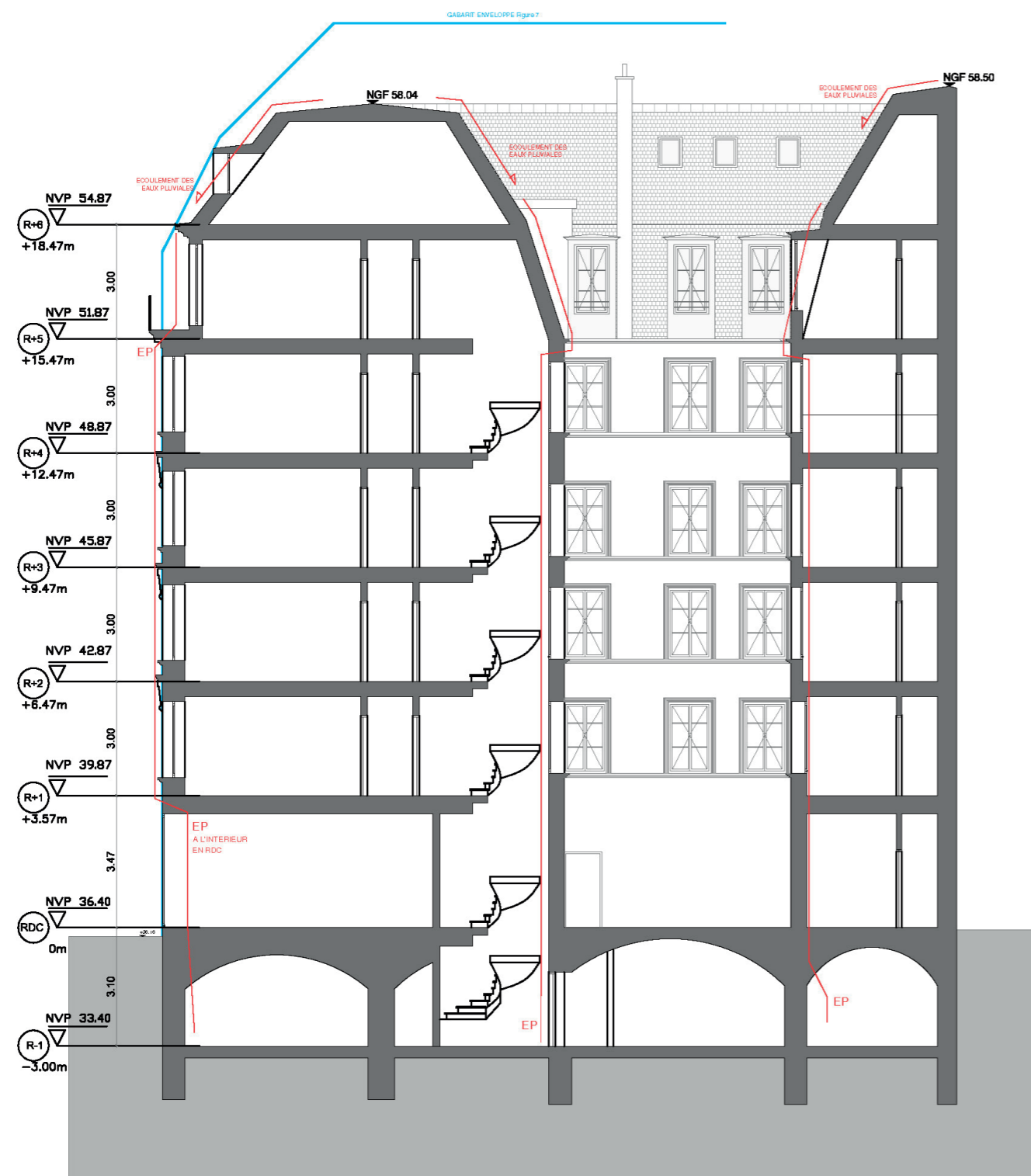


### BB PROJET



PC 03  
 coupe BB  
 existant et projet  
 A 1/125





---

# Résultats



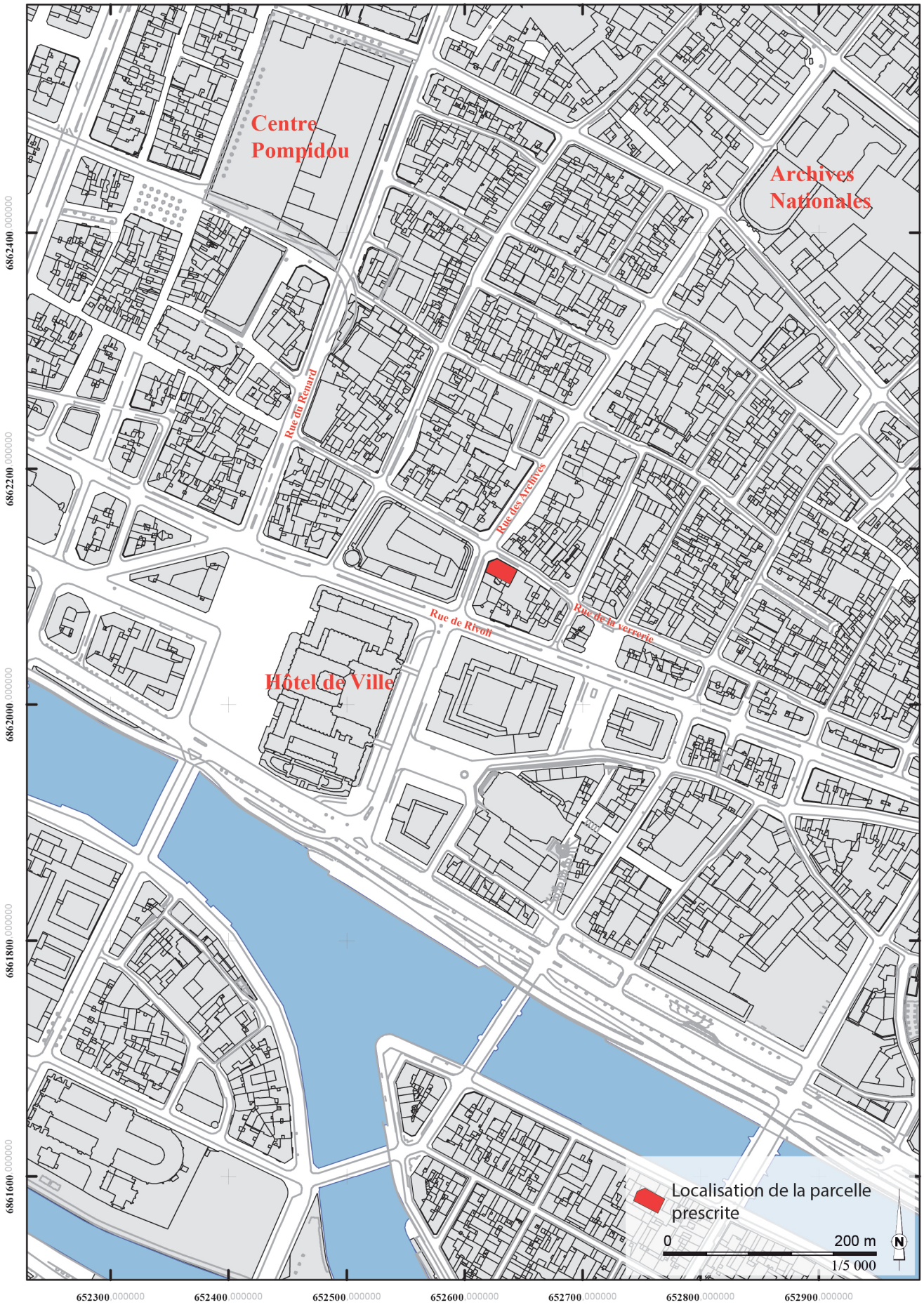


Fig. 1 Localisation de l'opération sur le fond APUR.  
DAO J. Avinain, Ville de Paris.

# I. Introduction

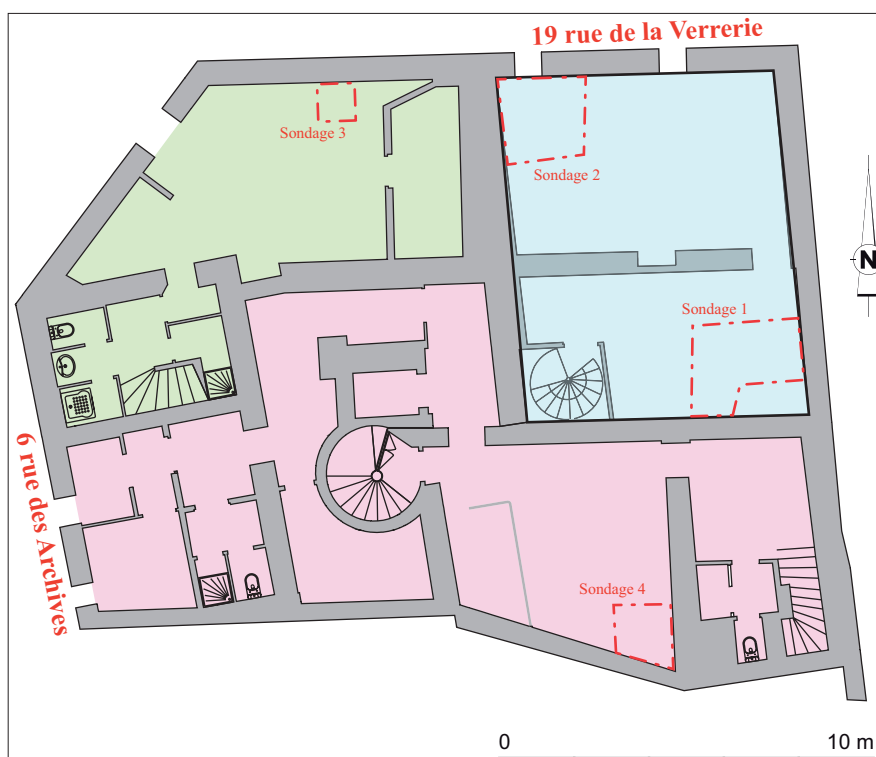
## I.1 Circonstances de l'intervention

Cette opération de diagnostic fait suite au projet d'aménagement par la SCI Mazarin d'un ensemble immobilier situé à l'angle de la rue des Archives (n° 6) et de la rue de la Verrerie (n° 19 : **Fig. 1**). Il s'agit d'un projet d'hôtel qui inclut notamment un abaissement du sous-sol d'un niveau. Comme le montrent les coupes présentées (**pages 15 et 16**) en annexe de la prescription émise par le Service régional de l'Archéologie (n° 2017-076 en date du 02/02/2017), le niveau de caves actuel, situé à 33,40 m NVP, sera décaissé de trois mètres jusqu'à la cote 30,40 m NVP. C'est l'importance de ces terrassements sur environ 300 m<sup>2</sup>, au coeur du quartier historique du Marais qui a motivé la prescription. L'opération de diagnostic a été réalisée par le Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris (DHAAP), sous la direction de Julien Avinain (Désignation n° 2017-203 en date du 06/04/2017).

La parcelle concernée était occupée à la fois par un hôtel (Villa Mazarin), par un café (le *Comète*) et un magasin au 19 rue des Archives. L'organisation de la surface était différente suivant les niveaux : l'hôtel occupait l'ensemble de la surface en étages tandis que les rez-de-chaussées étaient consacrés au commerce. Les caves se divisaient en trois ensembles (**Fig. 2** avec mention des accès).

**Fig. 2** Plan des caves et leurs accès avec localisation des sondages.

DAO J. Avinain, Ville de Paris.



## I.2 Déroulement de l'intervention

La mécanisation du diagnostic étant impossible, il a été décidé de procéder à la réalisation de quatre sondages, implantés en concertation avec l'aménageur. Ces sondages devaient atteindre le substrat et pouvaient, selon la profondeur à atteindre, être blindés.

L'intervention de deux agents du pôle archéologique du DHAAP, s'est déroulée sur cinq jours, du 19 au 25 avril 2017. Dans un premier temps, deux ouvriers de l'entreprise *Angles droits* ont démolé à l'aide d'un marteau piqueur la dalle en béton des caves. Ils ont ensuite procédé à l'évacuation des matériaux issus de cette première phase. La suite des investigations s'est faite manuellement. Plusieurs contraintes sont à mentionner. Le sondage 1 n'a pas atteint le substrat pour des raisons de sécurité ; la structure se poursuivait au minimum jusqu'à 31,57 m NVP. Le sondage 3 a eu lieu dans une cave sans électricité et dont une canalisation fuyait. Le substrat y apparaissait immédiatement sous le sol actuel, vers la cote 30 m NVP. Le sondage 4 a été interrompu en raison de la présence non signalée d'un second niveau de cave. Il s'agit vraisemblablement des caves du n° 4 de la rue des Archives qui se prolongent en débord sous le premier niveau de cave du n° 6. Les plans fournis par l'aménageur ne les figuraient pas lors de la préparation de l'opération. Par sécurité, nous n'avons pas envisagé d'autre sondage dans les caves de l'ancien hôtel.



**Fig. 3** Le sondage 3. Au pied du mur, la voûte entre les deux niveaux a été percée, laissant passer la lumière des caves inférieures.  
Cliché J. Avinain, Ville de Paris.

## I.3 Contexte de l'opération

### Contexte géologique

Le site se trouve au pied du monceau Saint-Gervais (**Fig. 4**), à 250 m environ de la Seine. La formation superficielle est composée ici de remblais (X) sur des alluvions anciennes (Fy).

### Contexte historique

La parcelle étudiée se situe aujourd'hui dans le Marais, à proximité immédiate de l'Hôtel de ville.

À l'époque antique, nous nous trouvons à 350 m de l'axe antique de la rive droite de la rue Saint-Martin et à une soixantaine de mètres de la voie est-ouest de la rue de Rivoli. Celle-ci était bordée au début du Moyen Âge par une importante nécropole reconnue notamment au XIX<sup>e</sup> siècle rue de la Tixanderie par Théodore Vacquer (actuelle rue Lobau), sous la caserne Napoléon et plus récemment place Baudoyer.

Les deux rues qui bordent la parcelle prescrite (rue des Deux Portes devenue rue des Archives et rue de la Verrerie) appartiennent au réseau viaire en place dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Le secteur est alors limitrophe du bourg Saint-Gervais



Fig. 4 Extrait de la carte géologique du BRGM avec localisation de l'opération.  
CAO É. Cavanna, Ville de Paris.

et se trouve englobé dans l'enceinte du XI<sup>e</sup> siècle (**Fig. 5**).

À l'angle de la rue de ces deux rues, un hôtel est mentionné dès le XIV<sup>e</sup> siècle ; détenu par Tanguy du Châtel au moins jusqu'en 1392, il devient au début du XVII<sup>e</sup> siècle la propriété des chanoines du prieuré de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.



**Fig. 5** Carte de la rive droite aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

Lorentz P, Sandron D, *Atlas de Paris au Moyen âge: espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, Paris : Parigramme, 2006.

### Découvertes archéologiques (Fig. 6)

- Point R&CAP n° 19 : une stèle hébraïque (XIV<sup>e</sup> siècle) a été découverte en 1912, lors de fouilles pour l'agrandissement du Bazar de l'Hôtel de Ville. Cette stèle est la première découverte sur la rive droite (P.V. C.V.P. du 30/03/1912, pp. 83-86).
- Point R&CAP n° 301 : en 1935, deux pierres sculptées ont été découvertes rue de la Verrerie, entre la rue des Archives et la rue du Temple, lors de fouilles pour l'établissement du chauffage urbain. La première est un cul-de-lampe représentant une figurine moitié femme, moitié chimère, qui pourrait dater du XV<sup>e</sup> siècle. Elle présentait une analogie avec une autre petite sculpture figurant un angelot trouvée rue des Écoles en 1924 et qui datait du XV<sup>e</sup> siècle (P.V. C.V.P. du 25/01/1936). La seconde est un fragment de bénitier de forme trilobée.
- Point R&CAP n° 383 : lors de la construction de bâtiments en sous-sol dans la cour de l'annexe Napoléon, en 1954, dix sarcophages en plâtre, deux sarcophages de pierre, quelques sépultures en pleine terre et des ossements épars ont été mis au jour. Leur datation pourrait être comprise en le VI<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle. Des vestiges des maisons de l'ancienne rue de la Tissanderie ont également été dégagés dont un pilier de cave du XIII<sup>e</sup> siècle (P.V. C.V.P. du 27/01/1955).
- Point R&CAP n° 787 : en 1993-1994, la construction d'un parc de stationnement souterrain a été l'occasion d'une fouille de sauvetage urgent (**Valencia 1996**). Elle a permis la découverte de sépultures et de vestiges d'habitats mérovingiens. 163 sépultures, attribuées à la fin de l'Antiquité et à la période mérovingienne, ont été relevées. Le fouilleur situe la fin de l'utilisation de la nécropole Saint-Gervais dans le secteur fouillé au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle, période où elle est recouverte, du moins en partie, par des habitats. À l'occasion des mêmes travaux, les vestiges de maisons de l'ancienne rue de la Tissanderie (restes de murs, piliers) ont été découverts, ainsi que d'anciens puits, puisards et fosses septiques.
- Points R&CAP n° 822, 1264 et 1279 : au 15 de la rue du Temple, trois opérations d'archéologie préventives (**Gosselin 1994 et 1996 ; Prié 1997**) ont précédé la réalisation, sur cinq niveaux, d'un parc automobile souterrain. Un front de taille, vestige d'une carrière de sable, a pu y être observé en différents points. Il semble qu'à l'époque mérovingienne, un habitat se soit développé à proximité. À la fin de cette période, essentiellement durant l'époque carolingienne semble-t-il, le site est consacré à l'inhuma-



Fig. 6 Contexte archéologique.  
DAO J. Avinain, Ville de Paris.



tion des morts puisque quinze sépultures ont été découvertes. Surtout, les différents sondages ont mis en évidence le fossé de l'enceinte urbaine primitive sur la rive droite de Paris creusé entre la fin du IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle.

- Point R&CAP n° 1897 : en 1844, lors de l'installation d'un aqueduc au milieu de l'ancienne rue de la Tissanderie, entre les n° 37 et 53 (cet emplacement correspond actuellement à une bande de terrain au nord de la rue Lobau, allant du pavillon nord-est de l'Hôtel de Ville, sur la rue de Rivoli jusqu'au nord de l'entrée de l'annexe Napoléon), Théodore Vacquer a rapporté la découverte d'une trentaine de sépultures, sans doute du Bas-Empire et sûrement de la période mérovingienne. Th. Vacquer signale ponctuellement un peu de mobilier antique : fragments de tuiles et de briques et quelques monnaies dont une de Gratien, une de Valens. Il y aurait découvert également des éléments d'une voie romaine (Vacquer T., « Mémoires sur les sculptures et tombes trouvées sur divers points de Paris », *Revue Archéologique*, 1847, pp. 348-359).

## II. Données de terrain

Les résultats sont présentés par sondage (voir la **Fig. 2**, p. 19). Seuls les sondages 1 et 2 dans les caves du 19 rue de la Verrerie ont livré des vestiges archéologiques.

### Le sondage 1

Dans le sondage 1, une structure maçonnée a été observée dans une large part de l'ouverture réalisée (**Fig. 7 et 8**), immédiatement sous le niveau de sol actuel (dalle béton).

Elle se compose de trois maçonneries identiques dans leur mise en oeuvre : les US **1001**, **1002** et **1010** sont constituées de blocs taillés en carreaux et libages (40-55 cm x 30 cm x 22 cm en moyenne) de calcaire à cérithes provenant de la région parisienne. La fondation **1010** en revanche se distingue par le pendage qu'accusent ses assises, et l'effet « bombé » de son parement, dû très certainement à la pression reçue par le mur de refend de la cave qui prend appui dessus (**Fig. 9 et 10**).

Il est à noter que la plupart des blocs présentent un aspect pulvérulent sur



**Fig. 7** Vue de l'angle formé par les maçonneries 1001 et 1002.

DAO J. Avinain, Ville de Paris.

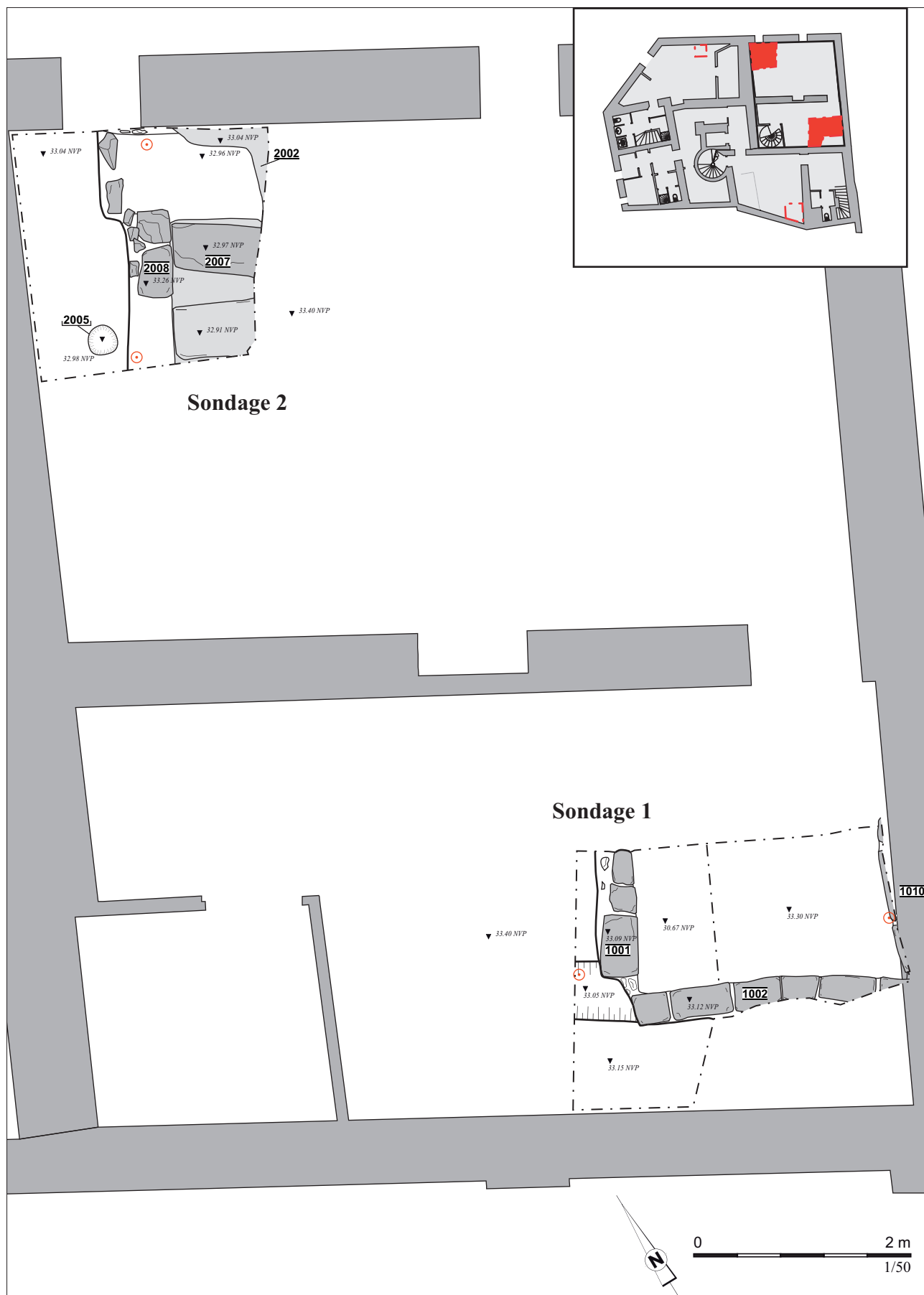


Fig. 8 Plan général des sondages au n° 19 rue de la Verrerie.  
DAO J. Avinain, Ville de Paris.



**Fig. 9** La structure 1 vue en coupe ; le parement bombé de la maçonnerie 1010 se distingue à droite de l'image.

Cliché J. Avinain, Ville de Paris.



**Fig. 10** En partie inférieure, la maçonnerie 1010 ; en partie supérieure, le mur actuel de la cave.

DAO J. Avinain, Ville de Paris.

leur face de parement, indiquant que la structure a servi de latrine. Deux angles sont donc visibles dans l'ouverture pratiquée, et la dimension du côté sud de la structure est de 2,40 m. Il est impossible de déterminer s'il s'agit de sa longueur ou de sa largeur. Dans l'hypothèse où cette structure est carrée, sa surface totale avoisinerait les six mètres carrés.

Le comblement supérieur (**US 1004** : **Fig. 11** et **12**) de la structure a été fouillé manuellement sur l'ensemble de la surface ouverte (soit un peu moins de trois mètres carrés). À partir de 33,30 m, un sondage a été effectué contre la maçonnerie **1001** jusqu'à 31,40 m NVP sans que nous puissions atteindre le fond de la structure.

Le comblement le plus ancien observé a été l'**US 1006**, premier niveau détritique continu, brun très meuble, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. À partir de 31,80 m, une couche importante de gravats (**US 1005**) a été rencontrée, qui était composée essentiellement de blocs de plâtre ou de calcaire, dont certains étaient sculptés (probablement des éléments d'encadrements de porte ou de meneaux de fenêtre notamment). Un second niveau détritique (**US 1007**) scellait ensuite ce niveau de démolition. Les deux niveaux 1005 et 1006 contenaient quelques éléments céramiques datés du XVI<sup>e</sup> siècle.

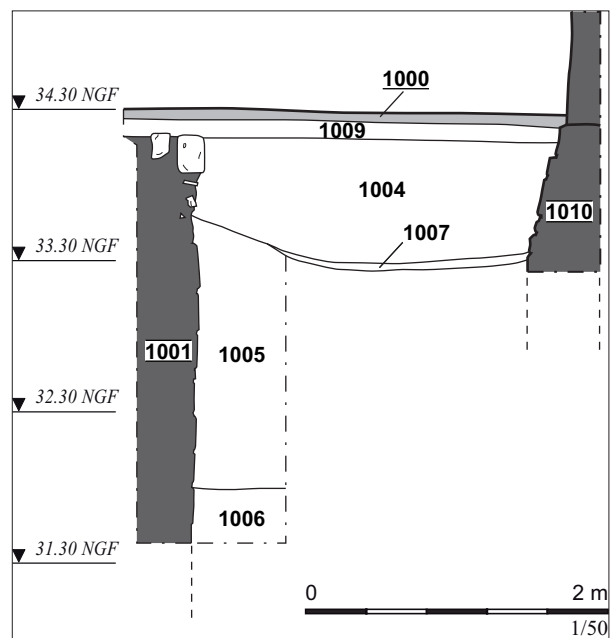
Le comblement supérieur (**US 1004**) enfin, apparaissait à la cote 34,10 m NVP, sous un niveau de gravats hétérogène (**US 1009**) qui pourrait témoigner d'une réfection du sol de cave au XIX<sup>e</sup> siècle (présence de carreaux de sol). Ce niveau **1004**, très hétérogène, mêlait des éléments architecturaux en grand nombre (fragments de tuiles, gravats de plâtre, pierres, sable et blocs calcaires) avec des poches détritiques.

Ce niveau de comblement a livré un volume tout à fait inhabituel de mobilier (céramique, verre, faune, tabletterie) qui se distingue par sa qualité (objets en ivoire, nombreux verres ouvragés, absence de boeuf dans les rejets). L'ensemble peut être daté du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et l'étude du mobilier céramique (cf. partie **IV**) montre assez clairement qu'il s'agit d'un rejet massif unique issu d'un contexte privilégié. C'est également ce que soulignent les études des objets en verre ou en ivoire (parties **V** et **VI**).

Si le mobilier appartient exclusivement à la période moderne, la mise en oeuvre en carreaux de grand appareil, peut-être des blocs de remploi, suggère une origine médiévale pour cette structure.



**Fig. 11** La structure 1001 vue en coupe ; le parement bombé de la maçonnerie 1010 se distingue à droite de l'image.  
Cliché J. Avinain, Ville de Paris.



**Fig. 12** Coupe de la latrine 1001.  
DAO J. Avinain, Ville de Paris.

## Le sondage 2

Dans ce sondage, des vestiges maçonnés ont également été mis en évidence (Fig. 8 et 13). Il s'agit d'un alignement de moellons calcaires (US 2008) grossièrement liés au plâtre et installés dans le substrat sableux des alluvions anciennes. Une dalle calcaire (US 2007) ainsi que deux sols en plâtre (US 2004 et 2002) séparés par un niveau charbonneux (US 2003) fonctionnaient avec cette maçonnerie. La structure a été coupée par le creusement de la cave.

À côté de ces éléments maçonnés se trouvait un trou de poteau (US 2005) d'une trentaine de centimètres de diamètre et profond de vingt-cinq centimètres. Le comblement (US 2006) a livré quelques fragments calcinés de terre cuite architecturale.

Le matériel retrouvé dans le remblai qui recouvrait ces différents éléments (US 2001), quelques tessons de céramique et des fragments de tuiles, n'apporte pas d'éléments d'identification.

Tout au plus pouvons-nous observer que l'aspect rudimentaire de la mise en oeuvre et le niveau de brûlé US 2003 indiquent plus probablement une fonction artisanale.



Fig. 13 Vue du sondage 2.  
DAO J. Avinain, Ville de Paris.

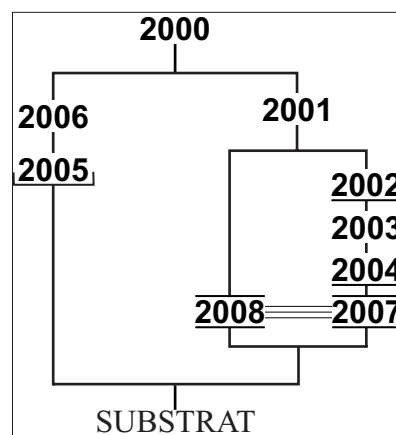


Diagramme stratigraphique du sondage 2.

## Le sondage 3

Ce sondage a atteint le sable alluvionnaire immédiatement sous le sol bétonné, à la cote 33 m NVP (Fig. 14).

## Le sondage 4

Le sondage 4 étant situé au-dessus du second niveau de cave du n° 4 de la rue des Archives, débordante sous le premier niveau du n° 6, il a été interrompu rapidement.



Fig. 14 Le sondage 3.  
Cliché J. Avinain, Ville de Paris.

### III. Conclusion

Le diagnostic a mis en évidence plusieurs indices d'occupation antérieure au bâti actuel. Ces indices se concentrent dans les deux sondages réalisés dans la cave du n° 19 rue de la Verrerie.

Dans le sondage 1, une structure maçonnée en grand appareil calcaire semble pouvoir être identifiée comme une latrine en raison notamment de l'aspect pulvérulent des faces de parement des blocs et du caractère détritique de certaines poches du comblement. Le seul côté intégralement observé dans l'emprise du sondage mesure 2,40 m d'un parement à l'autre. Dans l'hypothèse d'une structure carrée, la surface intérieure serait par conséquent proche de 6 m<sup>2</sup>. Le comblement a pu être étudié sur une profondeur de 2,70 m de profondeur sans que le fond de la structure ne puisse être atteint. Hétérogène, ce comblement était constitué essentiellement de matériaux de construction même si des niveaux détritiques étaient visibles. Il a livré un ensemble mobilier du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle tout à fait exceptionnel, tant du point de vue de la quantité que de celui des formes présentes. Les études de la céramique, du verre ou des objets en ivoire soulignent le caractère privilégié du contexte social d'origine et tendent à montrer que le comblement de la structure a été rapide et volontaire puisque de nombreux vases ou verres ont été retrouvés entiers.

Dans le sondage 2, une première structure maçonnée créusée dans le substrat sableux laisse envisager une fonction artisanale.

Les sondages 3 et 4 réalisés au n° 6 rue des Archives n'ont pas livré de niveaux archéologiques.

## Bibliographie

**Gosselin 1994**

GOSELIN R., *Paris 4<sup>e</sup>, 15 rue du Temple* : [rapport de diagnostic], Paris : Afan CIF.

**Gosselin 1996**

GOSELIN R., *Paris 4<sup>e</sup>, 15 rue du Temple* : [rapport de fouille], Paris : Afan CIF.

**Prié 1997**

PRIÉ A., *Paris 4<sup>e</sup>, 15 rue du Temple, un fossé d'enceinte* : DFS de sauvetage urgent, Pantin : Afan CIF.

**Vacquer 1847**

Vacquer T., « Mémoires sur les sculptures et tombes trouvées sur divers points de Paris », *Revue Archéologique*, 1847, pp. 348-359

**Valencia 1996**

VALENCIA L., *Paris 4<sup>e</sup>, place Baudoyer* : DFS de sauvetage urgent, Pantin : Inrap CIF.

## IV. Identification de la céramique

### François Renel, Inrap CIF, UMR 7041 Arscan.

#### Introduction

Le diagnostic a livré un lot exceptionnel de céramiques de la période moderne avec 1475 tessons mis au jour au sein de la structure 1001, dont 1439 NR pour le seul contexte 1004 correspondant à un minimum de 159 vases (**Fig. 15**). Deux autres contextes, correspondant à des comblements inférieurs de la structure, sont associés à cette latrine. L'ensemble de ce mobilier relève de la période moderne, avec un lot restreint attribuable au XVI<sup>e</sup> siècle et l'important dépotoir dont le rejet peut être daté du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

D'un point de vue méthodologique, le mobilier a fait l'objet d'un remontage préalable au sein des locaux de la DHAAP par Catherine Brut. Un tiers des formes a été dessinés afin de dresser un tableau synoptique de l'assemblage découvert et d'en faire ressortir les spécificités. Cette étude préliminaire, en raison de l'aspect partielle de cet ensemble, se veut néanmoins représentative de l'ensemble au vu de l'importance de l'échantillon à notre disposition.

**Fig. 15** Échantillon de céramiques du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle provenant du dépotoir 1004.  
Cliché P. Saussereau, DHAAP



#### Le contexte 1004

L'ensemble mis au jour est très homogène. Moyennement fragmenté, il présente un taux de remontage très important, avec en outre des formes retrouvées complètes et de nombreux profils archéologiquement complets, témoignant d'un rejet unique et massif d'un vaisselier. La chronologie de cet ensemble repose sur les parallèles issus de contextes franciliens et sur la datation des faïences originaires de Nevers.

Le riche mobilier mis au jour associe une vaisselle de grande qualité, atypique, et des productions locales de consommation culinaire ou de vaisselle de table.

Le corpus montre un approvisionnement très varié comprenant l'assemblage classique des contextes franciliens avec des productions sableuses franciliennes avec ou sans glaçure sur un film rouge (58,49 %), des grès de



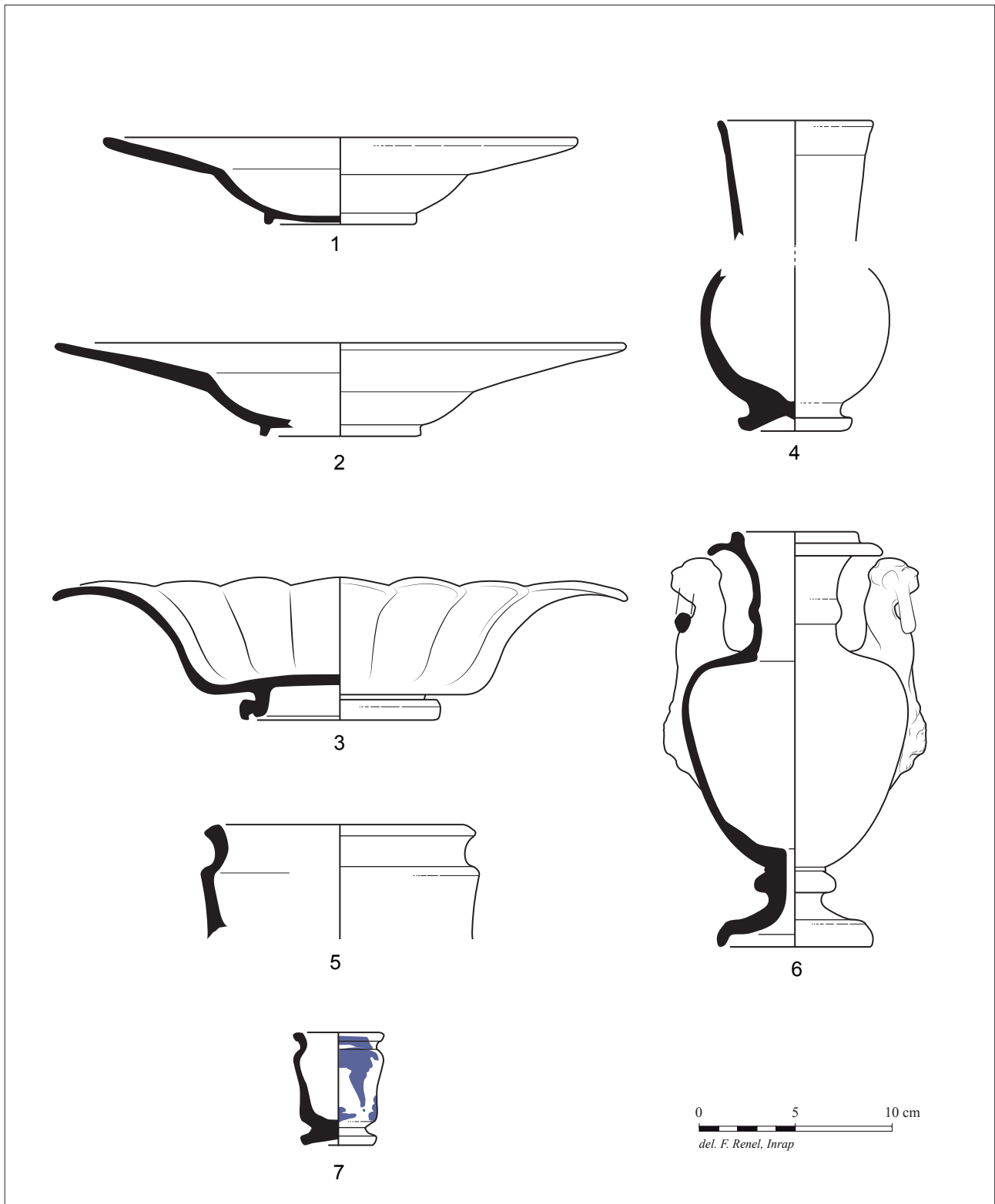
Basse-Normandie (1,25 %), du Beauvaisis (13,2 %) ainsi que des pâtes fines blanches des mêmes ateliers (4,4 %). Un groupe de nichoir en pâte sableuse (4,4 %) non glaçuré pourrait avoir été produit à Fosses dans le Val-d'Oise. Un important lot de faïences nivernaises auquel il faut ajouter des faïences probablement d'origine italienne (16,98 %) est associé à cet ensemble.

Le matériel est tout aussi diversifié du point de vue des catégories fonctionnelles. Les types recensés sont classés suivant la typologie élaborée par Fabienne Ravoire pour l'Île-de-France (**Ravoire 2006**). Le corpus est dominé par le répertoire culinaire avec 71 récipients (44,65 %), suivi par la vaisselle de table (30,8% pour 49 individus), l'hygiène (12 NMI pour 7,54 %), les récipients de préparation (5 %, 8 NMI), le jardin avec 9 vases (5,66 %), le stockage (4 NMI pour 2,5 %), la piété ou l'ostentation (3 vases, 1,8 %) et une série de récipients classés dans les  *varia*  (3 vases, 1,8 %).

Groupe d'usage	Groupes techniques	Formes	NMI		
Cuisson et préparation	Pâte sableuse francilienne	Pot tripode	26		
		Coquemar	9		
		Coquemar verseur	1		
		Couvercle	28		
		Terrine	2		
		Cuit-pommes	1		
		Jatte/ bassin	6		
		Grès du Beauvaisis	Coquemar et couvercle	3	
		Vaisselle de table	Pâte sableuse francilienne	Pichet à la Margueritte	1
				Chevrette	8
Pichet à ouverture pontée	1				
Pichet très décoré	1				
Pâte fine blanche du Beauvaisis	Plat à aile		4		
	Ecuelle		1		
	Pot		1		
	Grès du Beauvaisis		Pichet	3	
	Grès bas normand		Pichet	1	
	Faïence monochrome blanche		Plat tondino	11	
Stockage / conservation	Majolique italienne	Plat à godrons	6		
		Pichet	1		
		Boite	1		
		Vase d'autel	3		
		Plat à godrons	1		
		Salière	1		
		Grès du Beauvaisis	Saloir / pot à graisse	3	
		Grès bas-normand	Boyau	1	
		Jardin	Pâte sableuse francilienne	Sinot à beurre	1
				Pot horticole	1
Hygiène	Pâte sableuse francilienne	Nichoir	7		
		Pot de chambre	1		
		Grès du Beauvaisis	Albarelle	5	
		Flacon	5		
		Faïence à décor de grand feu	Albarelle	1	
Divers	Pâte sableuse francilienne	Tirelire	3		
		Indéterminé	3		
Total			159		

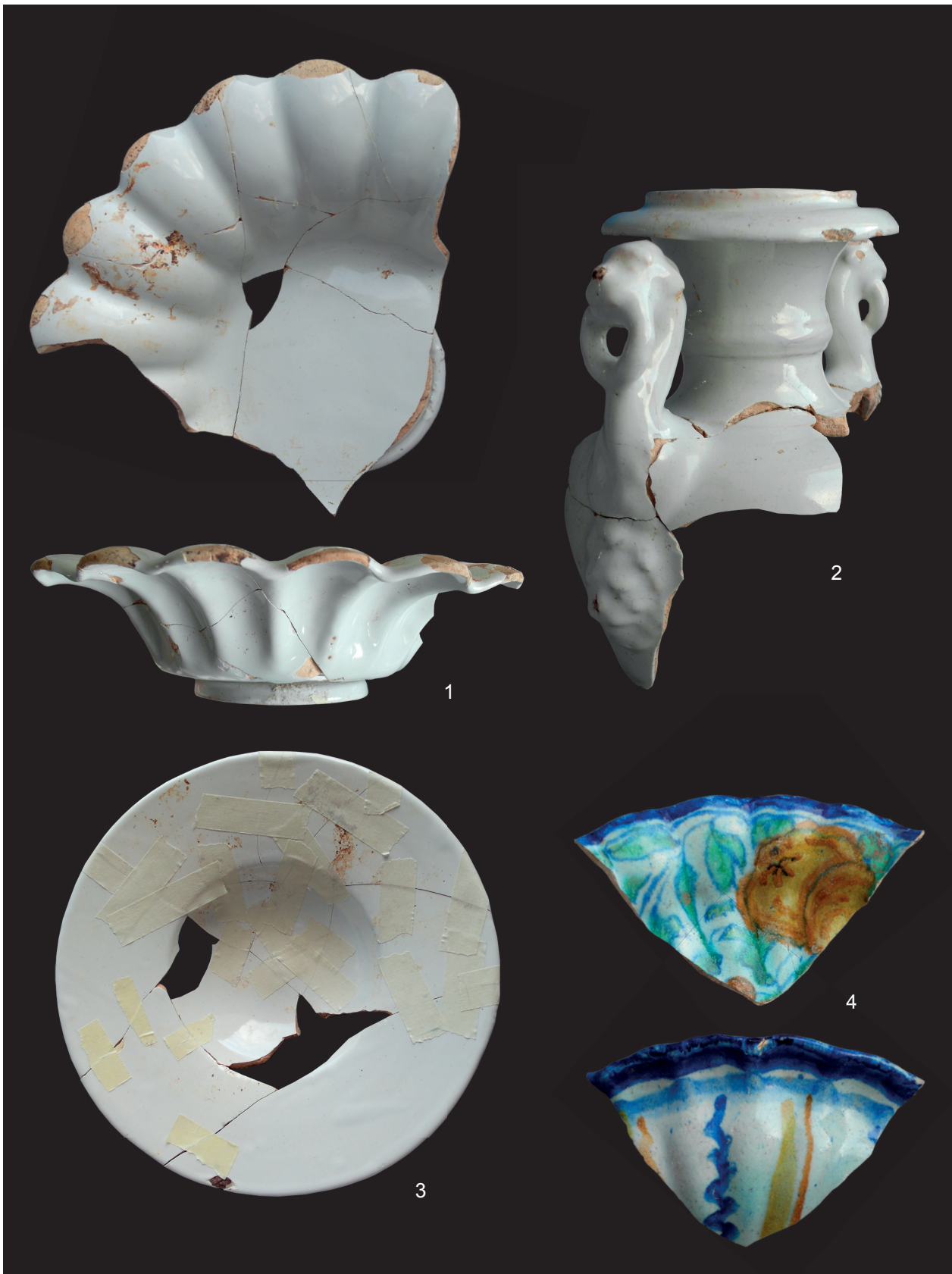
Le domaine de la table est très bien représenté, avec des formes variées, dominé par la platerie en faïence issue des productions nivernaises. Deux types sont recensés. Il s'agit d'une part de plat Mazarine dit tondino ou plat « à l'italienne » de type N26 (NMI : 11 ; **Fig. 16**, n° 1-2 ; **Fig. 17**, n° 3) en faïence monochrome blanche sur un biscuit beige ou rosé. Cette forme de service qui n'est pas destinée aux usages quotidiens compose le buffet accompagné souvent de plats à aile moulés et d'aiguière à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle

au sein de la société aristocratique (Rosen 2009, p. 119, fig. 86.007-008). On la retrouve régulièrement dans les contextes parisiens de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle tel que la latrine F2 de la rue des Lombards (Marquis 1999, fig. 48, c et f).



**Fig. 16** Faïences nivernaises du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : plats dit « tondini » (1-2), plat à godrons (3), pichet (4), boîte (5), vase d'autel (6) et albarelle à décor de camaïeu bleu (7).

Dessins F. Renel, Inrap.



**Fig. 17** Faïences nivernaises du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (1-3) et plat à godrons en faïence italienne issu du dépotoir 1004.  
Dessins F. Renel, Inrap.

La seconde forme de service est une coupe à godrons sur piédouche en faïence monochrome blanche. Six exemplaires ont pu être individualisés (**Fig. 16**, n° 3 ; **Fig. 17**, n° 1). Cette forme produite à Nevers est généralement attribuée à la période 1620-1640 et se retrouve cour Napoléon du Louvre dans les latrines de l'hôtel de Beringen (**Ravoire 2016**, fig. 90) ou rue des Lombards (**Marquis 1999**, fig. 48, d et e).

Un plat fragmentaire correspond aux productions de majoliques italiennes (**Fig. 17**, n° 4). Plus ancien, il est peut-être présent de façon résiduelle ou a été conservé pour sa qualité d'exécution.

Enfin, une boîte à confiture en faïence blanche sur biscuit beige (**Fig. 16**, n° 5) est de forme circulaire et peu profonde, pourvu de parois verticales avec un bord muni d'une gorge destinée à en faciliter la fermeture. Produite en différents modules, cette forme était destinée à présenter les confitures (**Rosen 2009**, p. 119). Elle apparaît dans les productions nivernaises entre le milieu et le début de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (**Rosen 2009**, fig. 86.010).

Plusieurs formes correspondent à des vases d'autel issus des productions nivernaises (**Fig. 16**, n° 6, **Fig. 17**, n° 2). La forme balustre sur piédouche est dotée de deux anses en tête de dragon à anneau et mufler de lion. Elle renvoie au domaine de la piété ou pour renforcer le caractère ostentatoire de la table. Des biscuits identiques ont été mis au jour lors de la fouille de la « Tour Goguin » à Nevers dans un contexte daté entre 1620 et 1640 (**Rosen 2009**, p. 122-123, fig. 103).

Le service des liquides se répartit, outre le pichet en faïence cité précédemment (**Fig. 16**, n° 4), entre productions sableuses franciliennes et grès du Beauvaisis. Parmi les productions parisiennes, on note la présence d'un ensemble de dix vases entièrement recouvert de glaçure verte. Outre un pichet à la marguerite fragmentaire de type A166 (**Ravoire 2006**, p. 121), huit chevrettes à bec tubulaire ont été inventoriées (**Fig. 18**, n° 1-4, page suivante). La forme s'inspire directement des prototypes en faïence nivernaise du début du XVII<sup>e</sup> siècle avec un bec tubulaire situé à la jonction entre la panse et le col et une anse verticale diamétralement opposée. Cette forme paraît inédite en Île-de-France.

La plus petite est une chevrette à décor de marguerite (**Fig. 18**, n° 3). Elle présente un bec tubulaire rapporté collé au contact de la lèvre et une anse verticale disposée latéralement sur la panse. Cette forme destinée au service est comparable à des exemplaires parisiens plus anciens de type F52 (**Ravoire 2006**, p. 142) dont un exemple découvert sur les fouilles du Carrousel du Louvre dans un contexte du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle (**Ravoire 1991a**, pl. 11/11, n° 6).

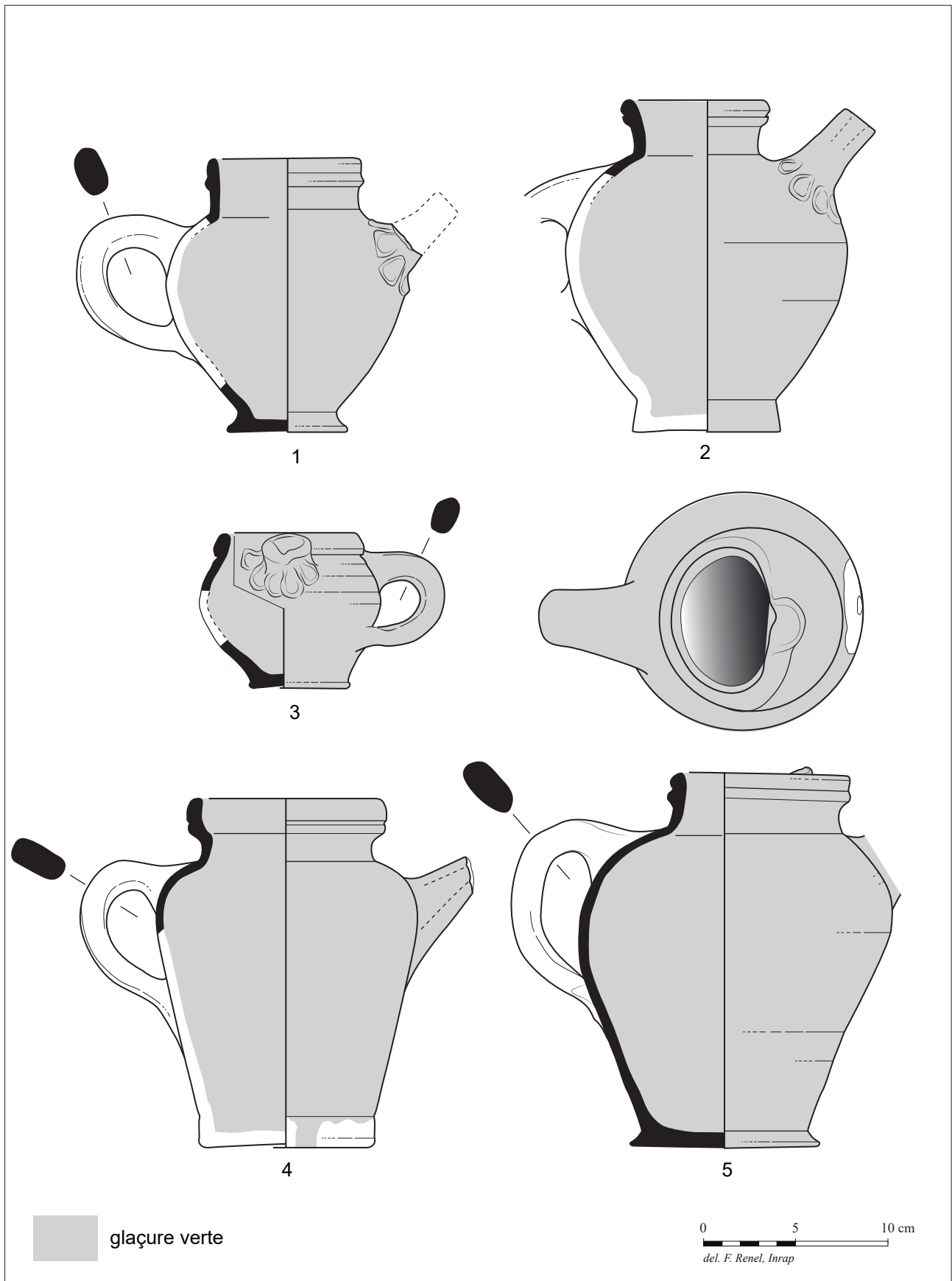
L'un des exemplaires présente une ouverture pontée surmontée d'un pucier (**Fig. 18**, n° 5 page suivante), une base plate large et l'amorce d'un élément verseur qui pourrait l'associer à la fonction d'arrosoir au regard des exemplaires contemporains en métal et par comparaison avec une figure du recueil de Duhamel du Monceau écrit en 1773 (**Fig. 19**, n° 5) (**Amouric et alii. 2008**, p. 170-171, fig. 2).

Un lot de trois pichets de petit module en grès du Beauvaisis complète le service des liquides.

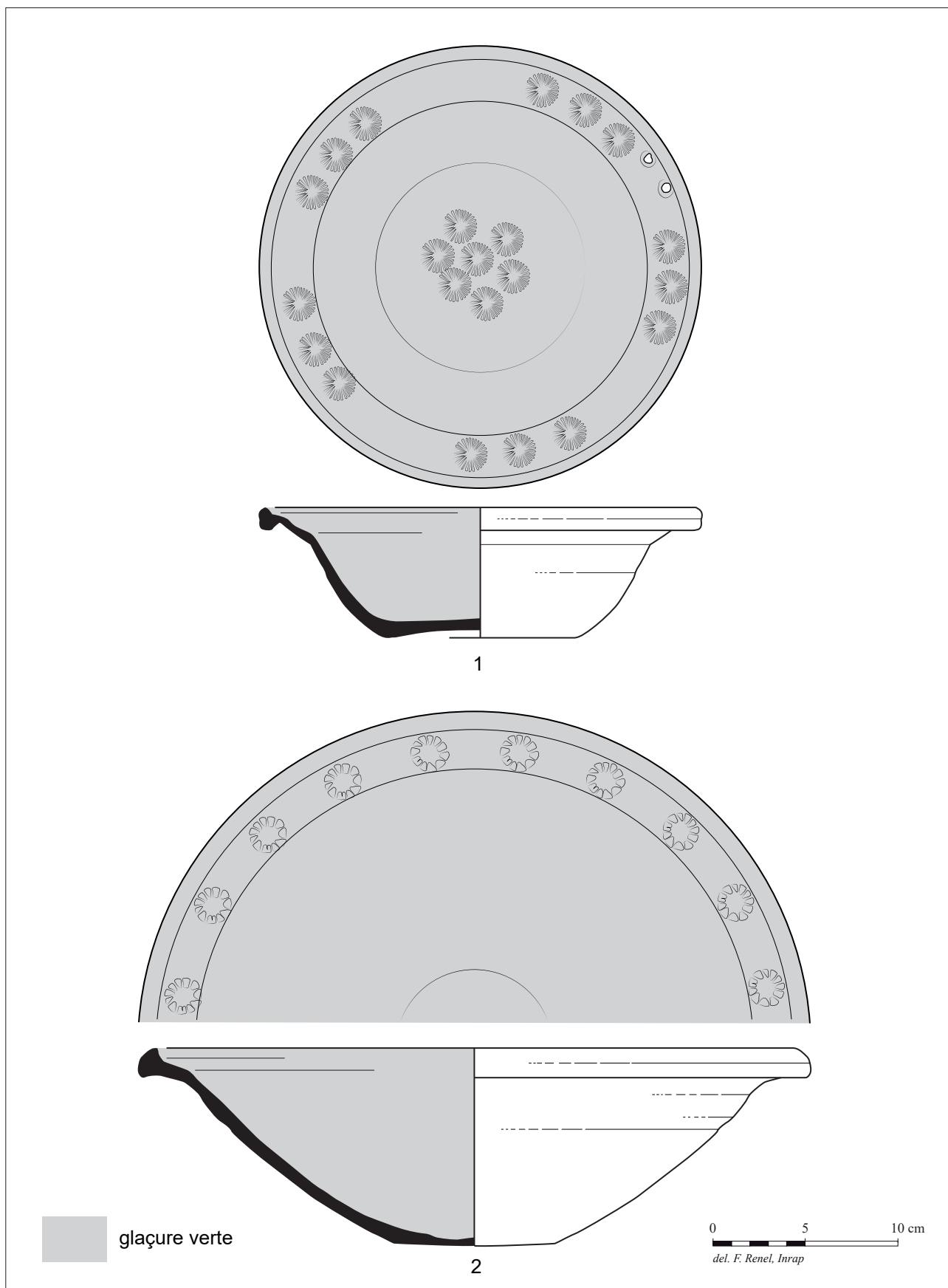
Un ensemble de quatre plats à aile est destiné à la présentation sur la table (**Fig. 20 et 21**). Produits en pâte fine blanche du Beauvaisis recouverte de glaçure interne verte, ils sont tous pourvu de perforations destinées à leur suspension. Trois d'entre-eux présentent un décor de rosaces estampés sur l'aile et en médaillon central.



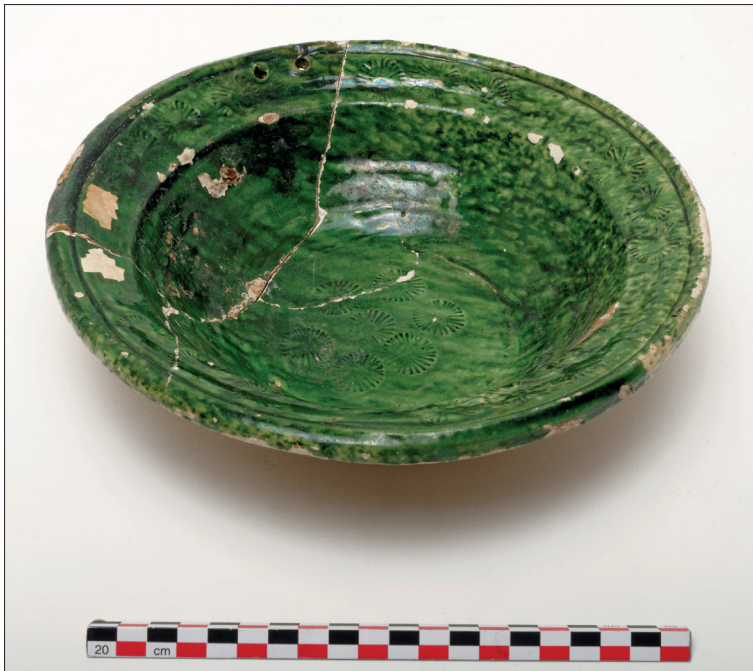
**Fig. 19** Arrosoir en terre cuite figurant dans l'ouvrage de Duhamel du Monceau (**Amouric et alii 2008**, p. 170, fig. 2, d'après Duhamel du Monceau 1773, p. 76, pl. III).



**Fig. 18** Chevrettes en pâte sableuse francilienne.  
Dessins F. Renel, Inrap.



**Fig. 20** Plats à aile en pâte fine blanche du Beauvais à décor estampé.  
Dessins F. Renel, Inrap.



**Fig. 21** Plat à aile en pâte fine blanche du Beauvaisis à décor estampé.

Cliché M. Lelièvre, DHAAP.

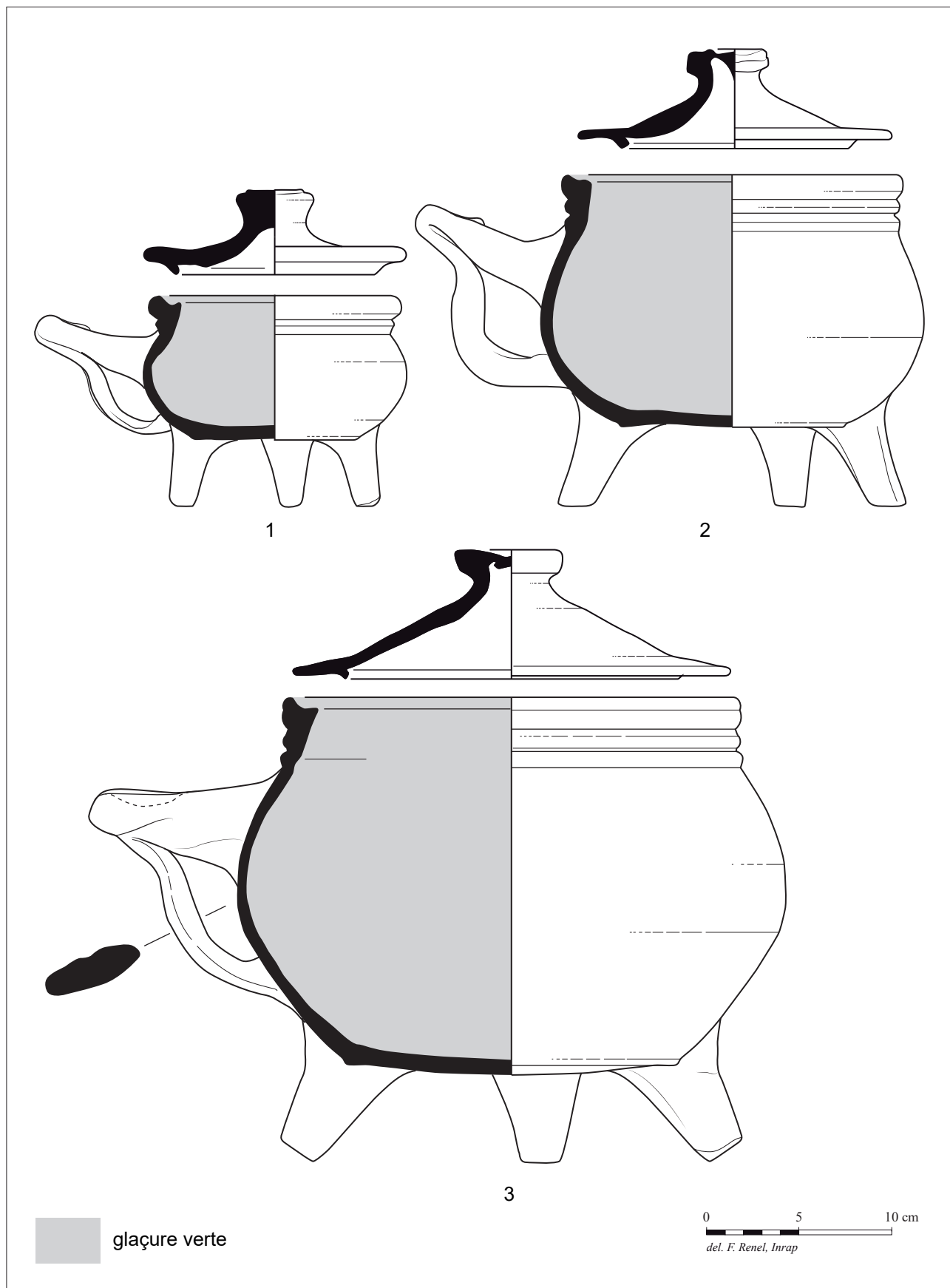
## La vaisselle culinaire

Le répertoire de la cuisson est dominé par les pots tripodes de type F42 qui constituent la forme caractéristique du pot à cuire au XVII<sup>e</sup> siècle (**Ravoire 2006**). Produite en pâte sableuse francilienne, elle est pourvue de trois podes destinés à sa stabilité et d'une anse-tenon massive. Sa surface interne est entièrement recouverte d'une glaçure verte avec seulement des plages de glaçure sur sa panse externe. Un minimum de vingt-six individus, sur la base des profils reconstituables, a été recensés (**Fig. 22**, n° 1-3). Présents sous la forme de trois modules distincts (respectivement diamètres de 11 à 14 cm, de 16,5 à 19 cm et de 24 cm pour les plus gros modules), ils correspondent à la totalité de la batterie de cuisine en usage dans le potager. Un ensemble de couvercle à bête, en pâte sableuse non glaçurée, correspond à ces formes avec la série de variantes adaptées aux différents diamètres.

Le second type de pot à cuire présent dans ce contexte est le coquemar (**Fig. 23**, n° 1-2), dont la forme est une évolution des exemples du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est aussi présente en différents modules, la plupart dépourvu de glaçure et seul un exemplaire montrent les traces d'un passage au feu. Ils sont associés à un petit coquemar verseur entièrement glaçuré.

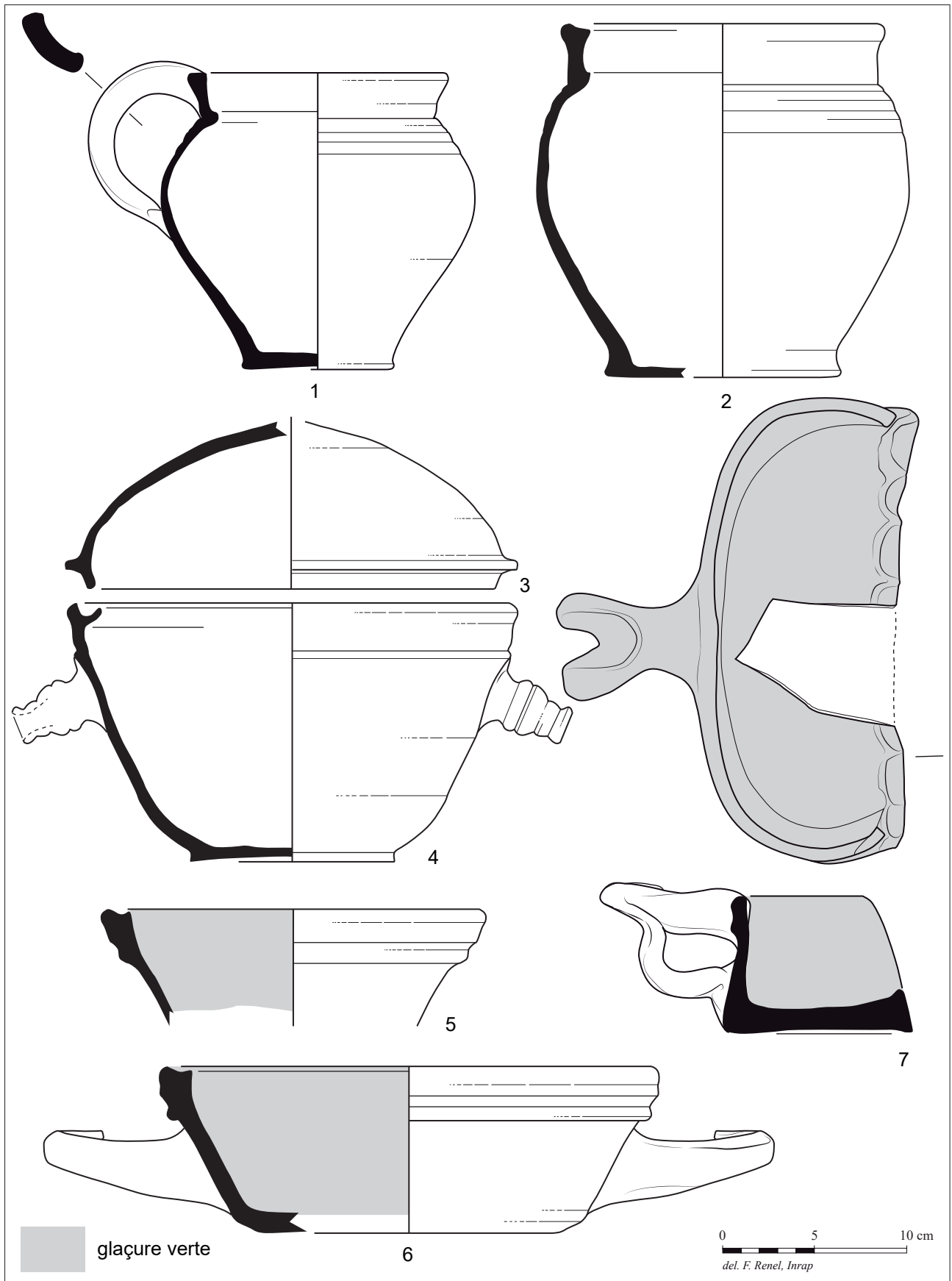
Deux coquemars en grès gris du Beauvaisis complètent l'ensemble des vases de cuisson (**Fig. 23**, n° 4). Il s'agit de formes évasées à large ouverture munie d'une lèvre en gouttière destinée à recevoir un couvercle. Deux tenons horizontaux tubulaires moulurés sont diamétralement opposés et destinés à la préhension. Des formes similaires mais de plus petites dimensions ont été découvertes dans une latrine du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à Houilles (**Renel 2010**, fig. 41, n° 4), sur le site de la cour Saint-Louis à Paris dans un contexte de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (**Renel 2015**, fig. 153 n° 3) et dans un contexte du XVII<sup>e</sup> siècle correspondant au comblement d'une cave à l'Hôtel-Dieu de Beauvais (Oise) (**Jobic et al. 1991**, fig. 164, n° 9).

Parmi les formes ouvertes, deux terrines de type M215 (**Ravoire 2006**, p. 166) ont été inventoriées (**Fig. 23**, n° 5-6). Elles présentent des parois évasées avec un fond plat et sont munies, à mi-hauteur de la panse, d'anses-tenon poudrier horizontales. Une glaçure verte recouvre l'intérieur du récipient. Elles sont associées à un cuit-pommes de même facture (**Fig. 23**, n° 7) pourvu d'un décor digité sur la face ouverte.



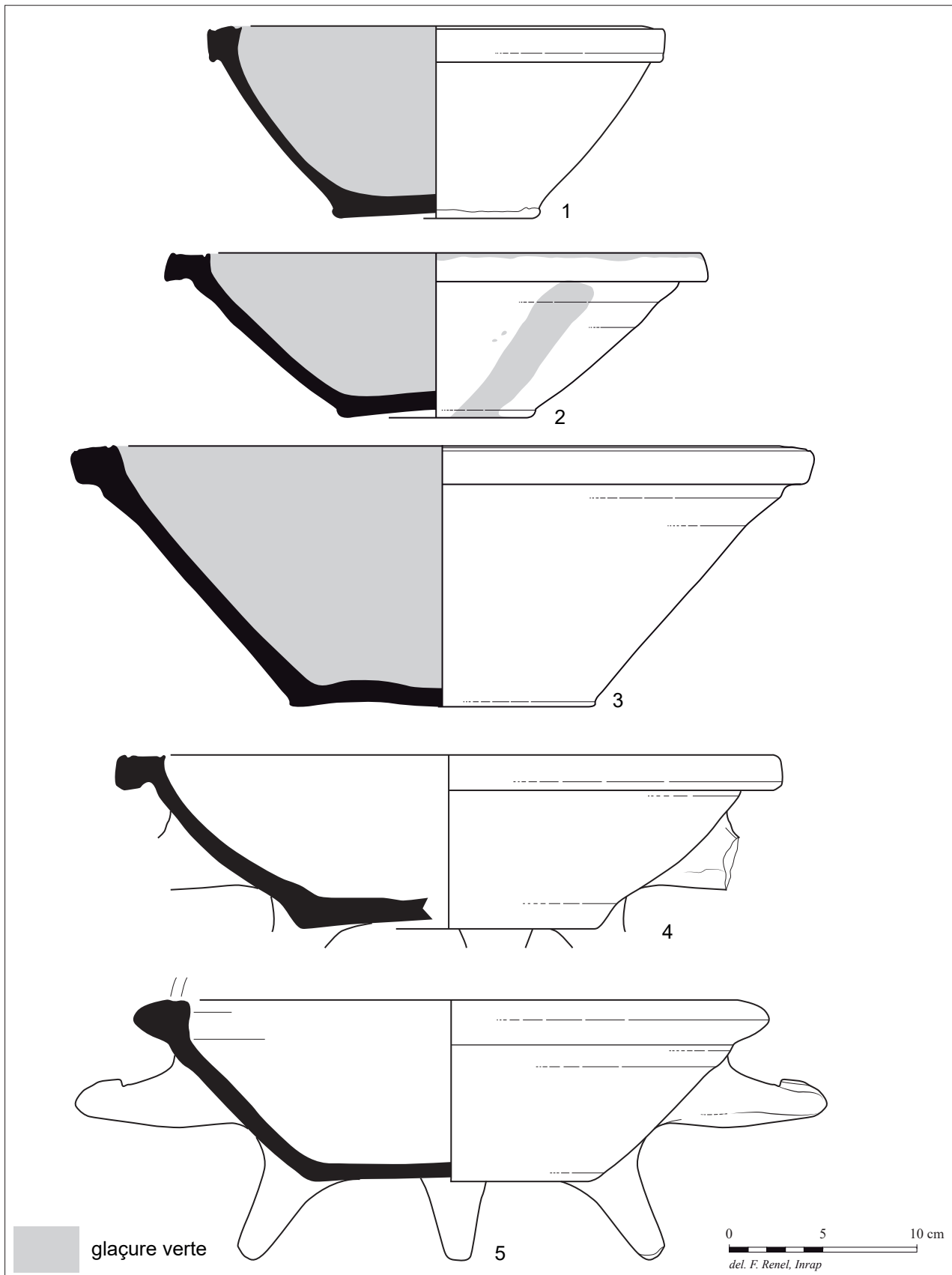
**Fig. 22** Batterie de pots tripodes de différents modules en pâte sableuse francilienne.  
Dessins F. Renel, Inrap.





**Fig. 23** Céramiques de cuisson de l'US 1004 : coquemars en pâte sableuse francilienne (1-2), coquemar en grès du Beauvaisis et son couvercle (3-4), terrines (5-6) et cuit-pommes (7) en pâte sableuse francilienne.  
Dessins F. Renel, Inrap.

Les plats destinés à la préparation, tous issus des productions franciliennes, se déclinent aussi en plusieurs modules (**Fig. 24**, n° 1-3), la forme de base correspondant au plat à suspendre de type N42 (**Ravoire 2006**, p. 184) apparus dans le dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 24** Plats (1-3) et bassins tripodes (4-5) en pâte sableuse francilienne.  
Dessins F. Renel, Inrap.

Deux récipients se distinguent de ce corpus. Il s'agit de formes ouvertes présentant la même morphologie générale au niveau de la vasque et de la lèvre pour l'un des exemplaires mais ils reposent sur des podes et sont pourvus de deux anses-poucier horizontales (**Fig. 24**, n° 4-5 ; **Fig. 25**). Non glaçurée, ces formes pourraient avoir servi comme réchaud comme semble l'attester la surface interne noircie de la pièce la plus complète. Inédit au sein des contextes de consommation franciliens, elles sont cependant à rapprocher du type M8 classé comme plat à cuire dans la typologie de Fabienne Ravoire (**Ravoire 2006**, p. 177).



**Fig. 25** Bassin tripode en pâte sableuse francilienne à usage probable de réchaud.  
Cliché F. Renel, Inrap.

### La conservation

Les récipients destinés à la conservation sont peu représentés au sein de l'assemblage. Deux pots à graisse et un boyau en grès du Beauvaisis ont été identifiés. Ils sont associés à un sinot à beurre en grès bas-normand originaire du Domfrontais.

### Le jardin

Le domaine du jardin n'est pas en reste puisque huit récipients s'y rapportent. Il s'agit en premier lieu d'un vase horticole à panse tronconique et lèvre à bandeau mouluré (**Fig. 26**, n° 2) issu des productions en pâte sableuse francilienne beige non glaçurée et d'autre part d'une série de nichoirs (7 NMI ; **Fig. 26**, n° 1 ; **Fig. 27**, n° 1). Il s'agit d'une forme en pâte sableuse orangée à brune, avec une panse globulaire dotée d'un long col étroit avec un petit diamètre à l'ouverture destiné à laisser rentrer les oiseaux. Ce dernier est terminé par un ergot proéminent servant de perchoir. La base du vase présente une large ouverture de forme triangulaire taillée au couteau dans la pâte fraîche (**Fig. 27**, n° 2). À la base de la panse, une perforation circulaire permet l'accrochage du nichoir au mur.

Cette forme est inédite en Île-de-France ; elle figure cependant dans les productions des deux premiers tiers du XVI<sup>e</sup> siècle des ateliers 10 A et B de Fosses (Val-d'Oise) sous l'appellation erronée de bouteille (**Guadagnin 2007**, p. 465, fig. 291) ou classés comme forme atypique dans des tessonières du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle (**Guadagnin 2007**, fig. 405). On retrouve par ailleurs cette forme dans l'iconographie du XVII<sup>e</sup> siècle. Vers 1695 le peintre et graveur français Nicolas II de Larmessin (1632-1694) a réalisé une série de quatre-vingt dix-sept gravures appelées *Costumes grotesques* représentant des personnages de l'époque composés des outils et des productions de leurs métiers. La gravure associée au métier de potier de terre figure un nichoir identique à ceux découverts rue des Archives (**Fig. 27**, n° 3).

### L'hygiène

Paradoxalement, hormis la découverte d'un pot de chambre en pâte sableuse à glaçure couvrante verte de type F62 (**Ravoire 2006**, p. 150), le domaine de l'hygiène apparaît sous-représenté. On peut néanmoins y associer un lot d'albarelles et de pots en grès du Beauvaisis de modules variés présents en

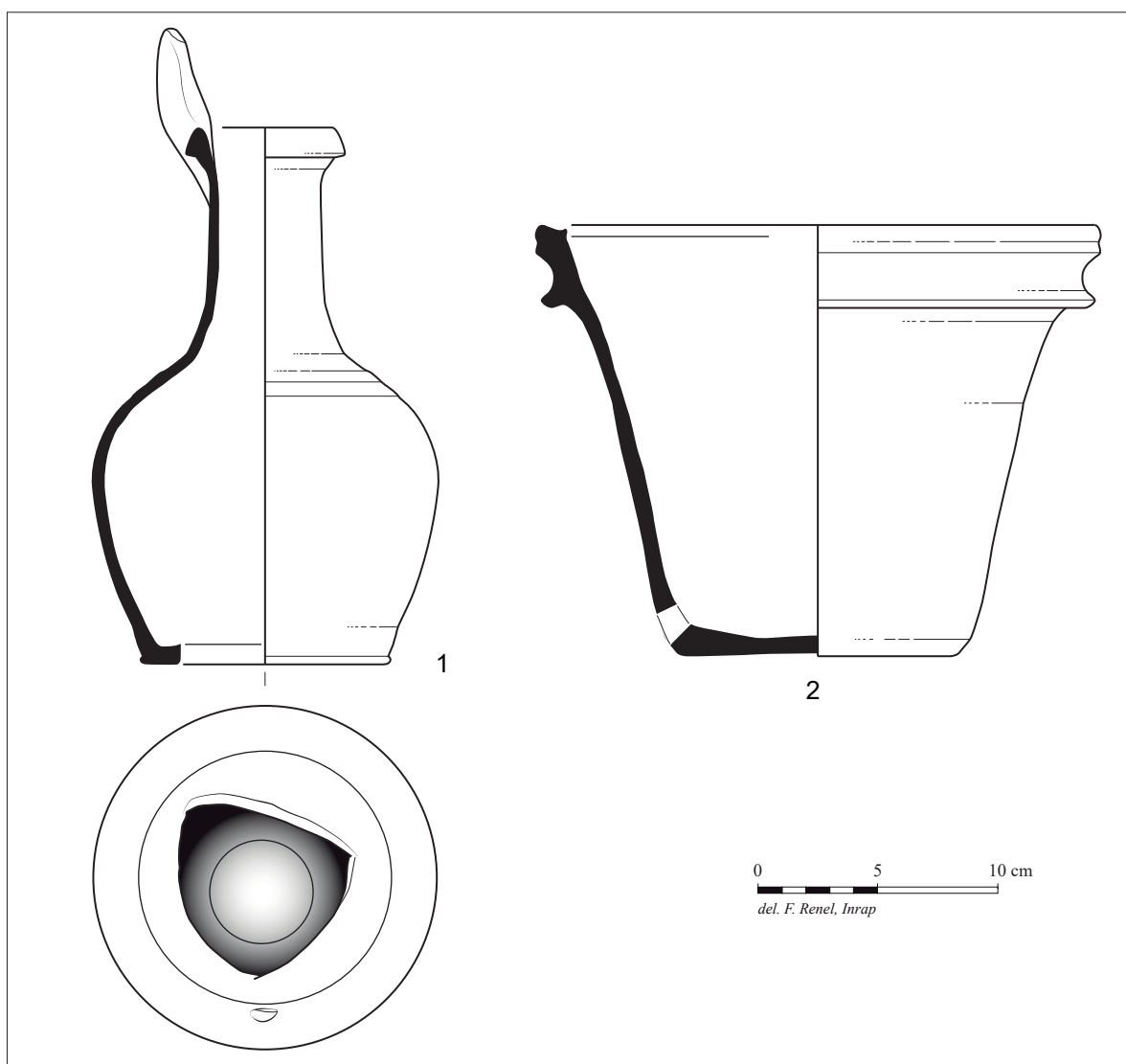
nombre important au sein de ce contexte (**Fig. 28**) fréquemment découvert au sein des contextes parisiens et particulièrement sur les fouilles de la cour Napoléon du Louvre).

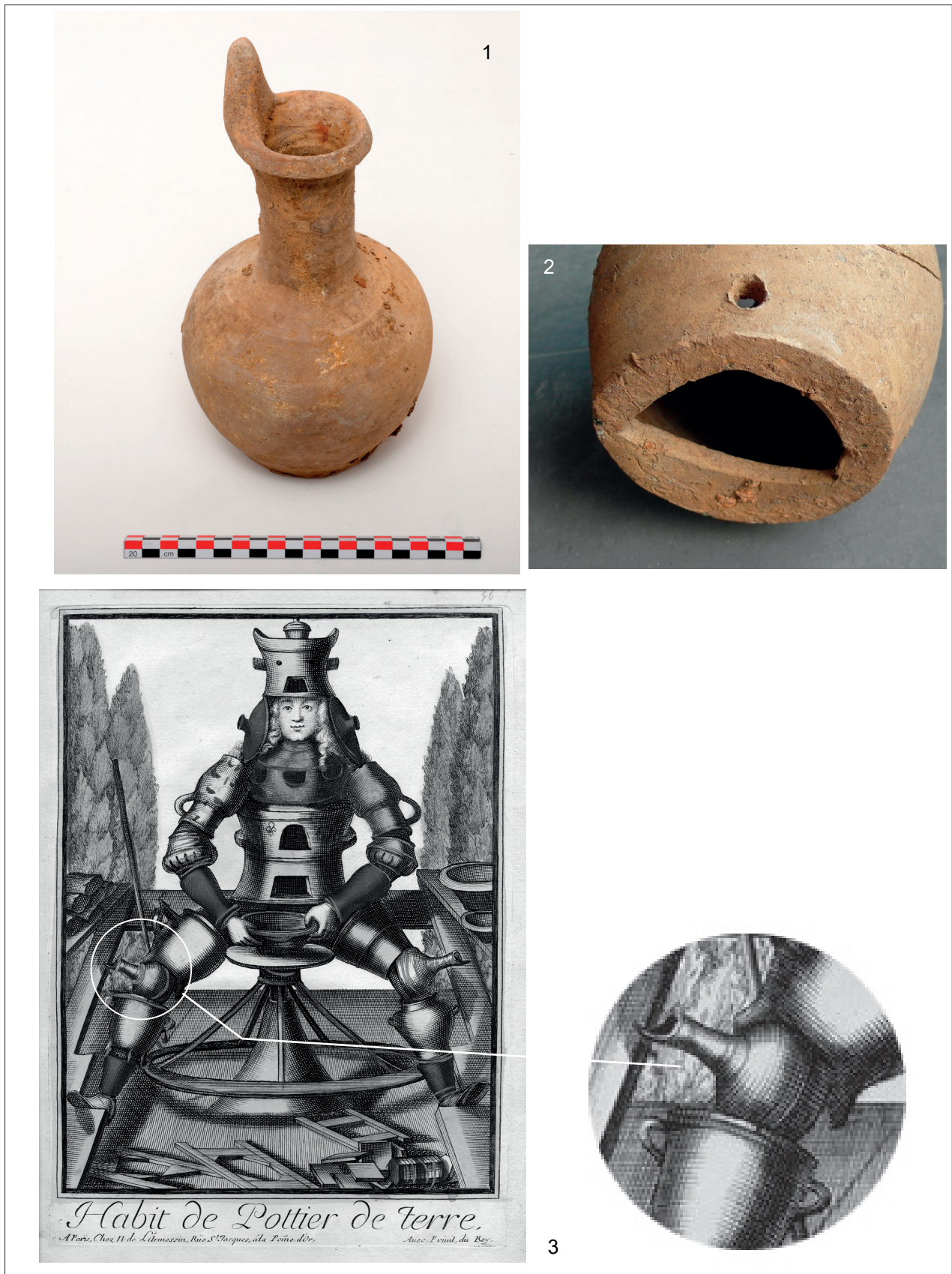
### Autres contextes

Deux autres contextes ont livré du mobilier céramique. Il s'agit des comblements inférieurs de la latrine 1002. Le comblement médian (US 1005) a livré un mobilier hétérogène et beaucoup plus fragmenté que le contexte précédent avec une des tessons contemporains du contexte 1004 mais aussi une part importante de mobilier résiduel attribuable au XVI<sup>e</sup> siècle dont un pot diabolique de type E1 (**Ravoire 2006**, p. 132), des fragments de coquemars et une coupelle à bord rentrant de type N13.

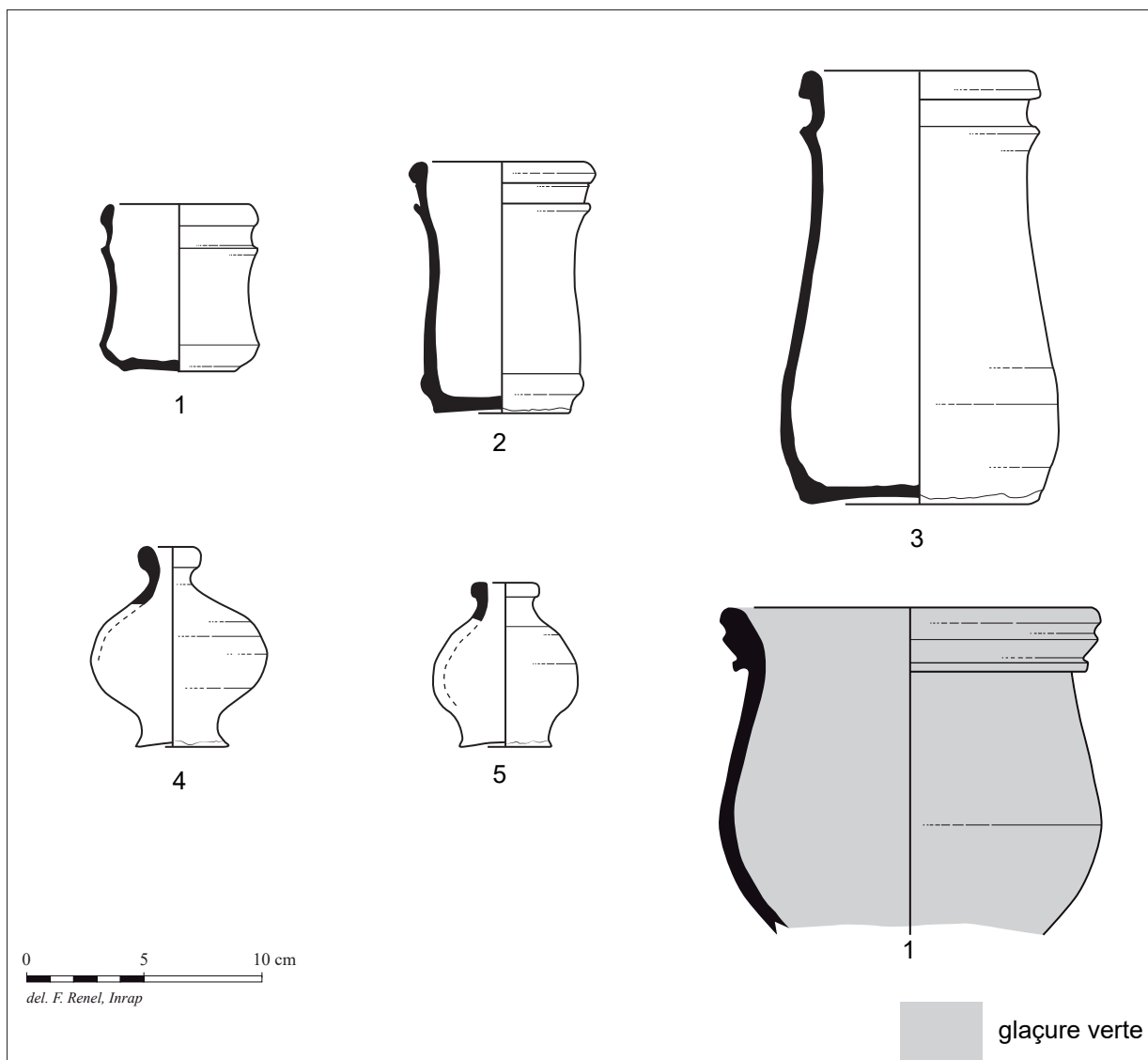
Le niveau inférieur (US 1006) n'a livré que deux tessons correspondant à un couvercle et un bord de coquemar dont la datation est similaire à savoir le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Fig. 26** Nichoir à oiseaux (1) et pot horticole (2) en pâte sableuse francilienne.





**Fig. 27** vue d'un nichoir (1) avec un détail de l'ouverture à sa base et de la perforation destiné à son accrochage au mur (2) et représentation figurée d'un nichoir dans les Costumes grotesques de Nicolas Larmessin édité en 1695 (3).  
 Cliché M. Lelièvre, DHAAP et F. Renel, Inrap.



**Fig. 28** Albarcelles (1-3), flacons (4-5) en grès du Beauvaisis et pot de chambre en pâte sableuse francilienne (6) associés au domaine de l'hygiène.  
Dessin F. Renel, Inrap.

## Conclusion

Ce diagnostic offre l'opportunité d'étudier un ensemble clos du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle exceptionnel par la diversité et la qualité des formes représentées. La composition de l'ensemble 1004 partage au niveau des faïences des similitudes avec la latrine F2 de la rue des Lombards à Paris (**Marquis 1999**) ou de celles des maisons jumelles sur le site de la cour Napoléon du Louvre (**Trombetta 2001** ; **Ravoire 2016**, p. 89). Il ne fait aucun doute que nous sommes en présence d'un mobilier rejeté en une fois (pour des raisons inconnues) et appartenant à une personne ou un groupe jouissant d'un statut social très privilégié. Au vu du mobilier exhumé et du nombre de formes inédites au sein des contextes franciliens, la poursuite de la fouille de ce dépotoir devrait combler de nombreuses lacunes quant à la typologie des formes en usage à Paris au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, les niveaux inférieurs de la latrine (US 1005 et 1006), juste appréhendé lors du diagnostic, ont livré un mobilier plus ancien qui pourrait se révéler à l'issue d'une fouille globale riche d'enseignements quant aux premiers occupants de la parcelle en particulier, outre suivre l'évolution du vaisselier, pouvoir observer de possibles changements quant au statut social de ces derniers.

## Bibliographie

### **Amouric et alii. 2008**

AMOURIC (Henri), VALLAURI (Lucie), VAYSETTES (Jean-Louis) – *Poteries d'Eaux. Les eaux de la terre, du Corps et du Ciel*. Lucie éditions et Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Etoile, 2008, 351 p.

### **Guadagnin 2007**

GUADAGNIN (Rémi). — *Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France, Catalogue typo-chronologique*, Vol. 2. Caen, CRAHM, 2007, 735 p

### **Jobic et al. 1991**

JOBIC (Françoise), DELOFFRE (Véronique), FRICHET-COLZY (H.), PEIXOTO (Xavier) – Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, volume 3, n° 1, p. 203-261.

### **Larmessin rééd. 1974**

LARMESSIN de (Nicolas) - *Les costumes grotesques et les métiers*. Paris, H. Veyrier, 1974, 4 p., 98 pl.

### **Marquis 1999**

MARQUIS (Philippe) – *La fouille des 12-14, rue des Lombards à Paris (IVe arr.)*. Premiers résultats – Cahiers de la Rotonde, 21, 1999, p. 1-119.

### **Ravoire 2006**

RAVOIRE (Fabienne) – Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens – *Revue Archéologique de Picardie*, 2006, n° 3 /4, p. 105-202.

### **Ravoire 2016**

RAVOIRE (Fabienne) -Majoliques et faïences à Paris et en Île-de-France (XV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles). Production et consommation d'après les données archéologiques. In : RAVOIRE (Fabienne), HORRY (Alban), *Faïences et majoliques du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en France et en Belgique. Pour un bilan des connaissances archéologiques*, éditions universitaires de Dijon, 2016, p. 61-98

### **Renel 2010**

RENEL (François) – Identification du mobilier céramique. In : DECOCK (L.) - *Houilles, ZAC du quartier de l'église*. Rapport de diagnostic, Inrap, 2010, p. 52-58

### **Renel 2015**

RENEL (François) - La céramique de la fin de la période moderne (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) issue des dépotoirs domestiques et des rebuts des potiers de terre de la Cour Saint-Louis. In : CELLY (Paul) – *Paris 11<sup>e</sup>. 45, rue du faubourg Saint-Antoine / 1, cour Saint-Louis*. Rapport de fouille, Inrap Centre Île-de-France, 2015, p.219-326.

### **Rosen 2009**

ROSEN (Jean) – *La faïence de Nevers 1585-1900, tome 2, l'âge d'or du XVII<sup>e</sup> siècle*. Dijon, Éditions Faton, 2009, 399 p.

### **Trombetta 2001**

TROMBETTA (Pierre-Jean) – « La Céramique » – in : BRES-CGAUTIER (Geneviève) dir. – *Archéologie du Grand Louvre. Le quartier du Louvre au XVII<sup>e</sup> siècle*. Catalogue d'exposition, Louvre, salle de la maquette, aile Sully, 15 mars - 31 décembre 2001, "Les Dossiers du Musée du Louvre", n° 59, Département des Sculptures. Paris : Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2001.

## V. Étude du verre

### Catherine Brut, DHAAP et Véronique Arveiller

Les fragments de verre découverts lors du diagnostic ont été mis au jour dans les US 1004, 1005 et 2001.

L'US 2001 a livré deux fragments de bouteilles dont un goulot à cordon aplati qui est datable du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'US 1005 contient un total de vingt-quatre fragments dont des éléments de bouteille, un pied ourlé de coupelle (?) et les éléments d'au moins six verres à pied. L'ensemble est datable de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble de l'US 1004 est le plus important et représente 1412 fragments pour un poids de 8,801 kg. Le remontage du fait de la quantité des fragments pour une seule US est très délicat. Un premier tri a permis de classer les fragments de fond, de col et les pieds de verre, les panses étant regroupées entre verre coloré et verre incolore.

Les verres à pieds sont de types variés et représentent plus d'une centaine d'exemplaires. Les pieds sont en général bien conservés, avec départ de coupe, cette dernière est un en verre souvent très fin dont l'assemblage des fragments s'avère délicat et très long. En l'absence d'un remontage plus poussé, deux verres présentent pour le moment un profil archéologique complet. Un type est à deux paraisons avec un liseré bleu (type 10, Barrera, 1988). Les autres sont à trois paraisons, pied, jambe et coupe, avec de nombreuses variantes concernant la jambe et la forme de la coupe avec ou sans décor moulé ou rapporté.

Les flacons ont été comptés à partir des fonds avec marque de pontil. Le verre est de très bonne qualité et de couleur incolore à vert jaunâtre et vert soutenu. Les fonds sont de forme ovale indiquant des flasques à panse aplatie ou de forme circulaire pour les panses sphériques. Les cols sont de forme cylindrique à embouchure coupée ou arrondie, six au moins sont évasés à lèvre arrondie. L'estimation est d'environ quatre-vingt-cinq récipients.

Quatre fonds de flacons de forme carrée sont de différentes tailles, la taille du fond variant de sept à dix centimètres de côté. Les éléments d'un petit flacon en verre bleu soutenu d'une largeur de cinq centimètres et col évasé est à rapprocher de cette forme.

Sept fonds à bord replié appartiennent probablement à des coupelles. Le verre est de couleur vert clair et à départ de panse arrondie.

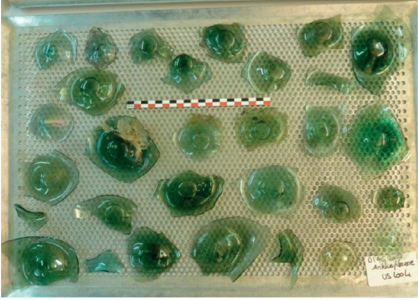


Deux flacons en verre incolore présentent une forme à double renflement côtelé. Le col est court et la lèvre est arrondie. Cette forme est exceptionnelle et peut être comparée à un flacon de Nevers (**Lhermite-King 2008**) à triple renflement. Ce type de bouteille apparaît également dans la peinture hollandaise du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle mais l'étude comparative reste à faire.


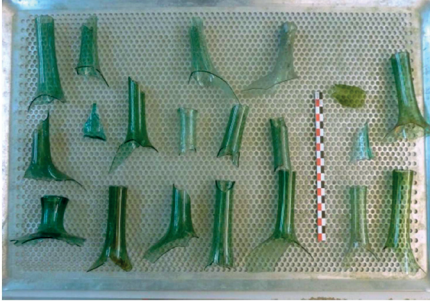
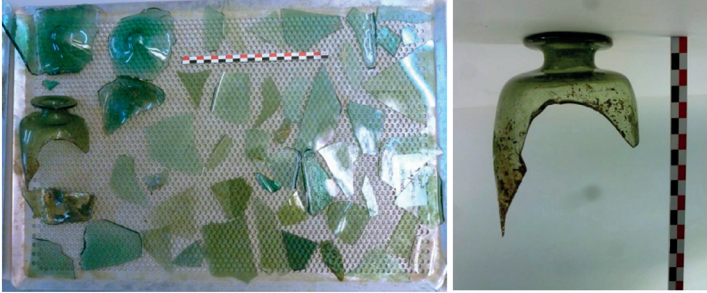
Un tube en verre creux de couleur violette, d'une longueur conservée de vingt-deux centimètres et d'un diamètre de un centimètre est cassé aux deux bouts. Il semble que ce type appelé « canon » ait été utilisé pour la fabrication des perles (**Vanriest 2016**) dans un atelier de « patenôtrier ». On peut signaler la présence de trois pieds avec des défauts de fabrication, mais l'absence d'autres éléments d'atelier de verrier tel creuset, mors, gouttes, verre fondu etc., ne permet pas d'aller plus loin dans les hypothèses.

Trente-quatre fragments de verre à vitre ont été dénombrés dont certains présentent des traces de grugeage. Le verre est incolore ou verdâtre avec des traces d'irisation.


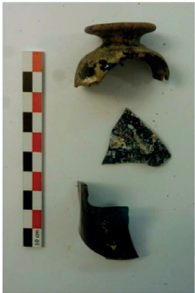
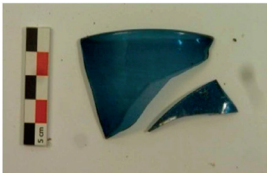

Cet ensemble de fragments de verre provenant d'un ensemble clos est donc exceptionnel à Paris et mérite une restauration afin d'en affiner le corpus. Les études concernant les ensembles de cette époque au nord de la Loire sont peu nombreuses, sauf pour l'est de la France (**Cabart 2011**) et Paris a livré peu d'ensembles aussi riches pour cette période du XVII<sup>e</sup> siècle.





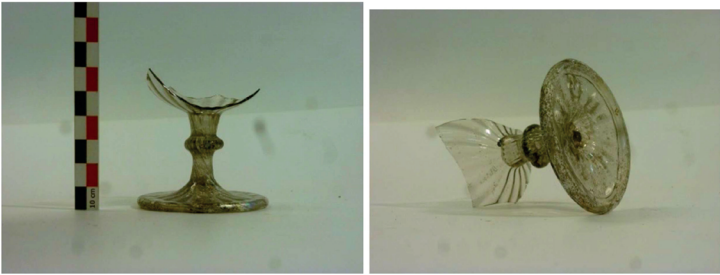

US	description	NR	NMI	Poids en g
1004	Fonds de flacons ; verre incolore et vert jaunâtre et vert plus soutenu Forme ovale (flasque) ou circulaire. 	54	54	768
1004	Cols de flacons bleutés ; verre vert, incolore cols avec embouchure coupée Cols avec embouchure évasée (6) 	41	40	954
1004	Col et panse de flacon cylindrique Diamètre du col : 6 cm 	1	1	57
1004	Fonds de flacons ; verre vert. Forme ovale (flasque) ; Diamètre : 7 à 8/9 cm.	31	31	643



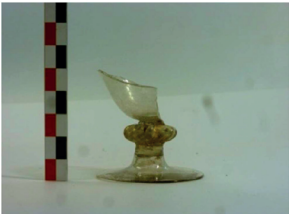

US	description	NR	NMI	Poids en g
				
1004	<p>Cols de flacons dont un col très court ; verre vert,</p> 	21	21	619
1004	<p>Bouteilles carrées, 4 fonds dont 3 en verre vert et 1 en verre vert plus clair et des fragments de panse.          Largeur des fonds : 10 cm : 9 cm ; 7,5 cm (vert clair) ; 7 cm          Col à embouchure évasée.</p> 	47	4	975
1004	<p>Fonds repliés ; Verre vert clair.          Diamètre autour de 5 à 6 cm          Il s'agit probablement de coupelles (à confirmer lors du remontage).</p>	7	7	143

US	description	NR	NMI	Poids en g
				
1004	<p>Contenant large à embouchure évasée (haut de coupelle ? ; Verre vert Diamètre du col : 9.1 cm.</p> 	1	1	17
1004	<p>Deux Flacons à double boules sphériques côtelées. Verre incolore. Diamètre de la boule conservée 7 cm ; Embouchure : 2 cm.</p> 	9	2	130
1004	<p>Col à renflement ; verre irisé Hauteur conservée : 4 cm. Diamètre à l'embouchure ; 2 cm.</p> 	1	1	19
1004	<p>Petite fiole plate Hauteur : 5,2 cm ; largeur : 4,2 cm ; épaisseur : 1,7 cm Diamètre du col : 1,2 cm.</p> 	1	1	12

US	description	NR	NMI	Poids en g
1004	Tige creuse ; verre violet. Longueur conservée : 22 cm Canon pour faire des perles (Vanriest, 2016) 	1	1	26
1004	Flacon carré petit format ; Verre bleu 	1	1	25
1004	Fragments de verre bleu dont un bord. 	2	1	7
1004	Verre à pied complet archéologiquement moins une partie de la coupe. Pied à boule côtelée ; coupe à côtes et filet en spirale Verre incolore. Hauteur : 11,5 cm 	2	1	38
1004	Fragments de verre irisé brunâtre	12	-	34
1004	7 bases de verre à pied avec un filet bleu sur le bord du pied.	13	7	104

US	description	NR	NMI	Poids en g
				
1004	13 bases de verres à pied à tige courte et départ de panse horizontal ; pied tubulaire ourlé intérieurement. Verre incolore, verdâtre et fumé ; 	14	13	417
1004	Verre à pied archéologiquement complet à décor moulé de côtes verticales. Il manque la presque totalité de la coupe. Verre incolore	1	1	25
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair	50	-	62
1004	Fragments de panse. Verre vert clair	50	-	72
1004	Fragments de panse assez grands ; Verre vert clair	50	-	217
1004	Fragments de panse assez grands ; Verre vert clair	50	-	128
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair	50	-	103
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair à brunâtre	50	-	66
1004	Fragments de panse vert clair	50	-	155
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair	50	-	82
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair	50	-	100
1004	Fragments de panse ; Verre vert clair	100	-	70
1004	Fragments de panse : Verre vert	90	-	208
1004	Fragments de panse ; Verre incolore	88	-	91

US	description	NR	NMI	Poids en g
1004	Fragments de panse ; Verre verdâtre	100	-	95
1004	Fragments de panse ; Verre verdâtre	100	-	130
1004	Fragments (col, panse) ; Verre vert soutenu	4	-	14
1004	Fragments de panse : Verre verdâtre	67	-	66
1004	Fragments de panse altérés ; Verre brunâtres	13	-	41
1004	Petit col et départ de panse de petit flacon. Diamètre de l'embouchure : 2 cm.	2	1	24
1004	Un Verre à pied, boule côtelée, coupe avec 12 côtes saillantes et surmontée d'un filet rapporté en spirale. En deux morceaux. Verre légèrement fumé.	2	1	46
1004	Verre à pied, boule côtelée, coupe à côtes avec filets rapportés en spirale dont 5 fonds.	11	5	142
1004	Verre à pied, boule moulé côtelée, coupe à côtes saillantes et au-dessus ensemble de lignes horizontales parallèles en léger relief.	3	1	36
1004	4 fragments de coupe de verre à pied décorés de côtes saillantes et filet rapporté strié	5	1	17
1004	1 verre à pied profil archéologiquement complet : coupe à côtes moulées verticales peu marquées et pied à tige côtelée à disque central côtelé et pied côtelé Hauteur : 13 cm ; Diamètre : 5,7 cm.	2	1	28
				
1004	Deux pieds de verre à boule côtelée. Diamètre : 4,5 cm ; 5,5 cm	2	2	29
				

US	description	NR	NMI	Poids en g
1004	25 fragments de coupes de verre à pied à décor moulé : côtes, craquelé, nid d'abeille, carrés et semis de petits points. Verre incolore.	25	7	72
1004	2 verres à pied à balustre en olive (incomplets). Verre incolore très pur. 	2	2	38
1004	13 pieds à balustre avec disque dont 6 départs de coupe ovoïde. Verre incolore. 	13	13	253
1004	11 pieds à balustre avec boule aplatie et 6 départs de coupe (conique, en ballon, arrondi)	11	11	232
1004	2 pieds à bouton côtelé dont 1 doré 	2	2	37
1004	14 pieds dont 9 à tige lisse et 4 à balustre en rondelle aplatie et 1 à boule. 	14	14	215

US	description	NR	NMI	Poids en g
1004	16 fragments de pieds de verre à boire. Diamètre 5 à 8 cm	16	16	52
1004	5 coupes de forme conique de verre à pied avec balustre en disque	5	5	38
1004	6 fragments de coupe de verre à boire. Décor de filets et moulé avec un semis de petits points.	6	6	18
1004	145 fragments de coupes de verre à boire : Verre incolore	145	-	288
1004	26 bords de coupe/coupelle ourlés.	26	-	46
1004	13 bords de coupe/coupelle non ourlés	13	-	32
1004	101 fragments ; Verre irisé incolore	101	-	195
1004	Verre à vitre	34	-	250
	Total US 1004	1712	269	8801
1005	3 fragments de pied de verre à liséré bleu dont 2 jointifs. Diamètre d'environ 9 cm.	3	2	11
1005	1 fragment de coupe de verre à boire incolore décor moulé cannelé horizontalement	1	1	13
1005	7 fragments de verre à pied : tige, pied coupe	7	3	41
1005	4 fragments bouteille : 1 fond et 2 goulots	4	3	53
1005	1 pied de coupelle ?	1	1	6
1005	6 fragments de panse	6	-	15
	Total US 1005	22	10	139
2001	2 fragments : goulot de bouteille et fragment de panse	2	1	50
	Total US 2001	2	1	50



## Bibliographie

### **Barrera 1990**

Barrera J., « Le verre à boire des fouilles de la cour Napoléon du Louvre », in : *Annales AIHV 11e congrès de Bâle 1988*, Amsterdam, pp. 347-364.

### **Cabart 2011**

Cabart H., *La verrerie archéologique: Dieulouard et l'Est de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Nancy, France : Presses Universitaires de Nancy, DL 2011.

### **Lhermite-King 2008**

Lhermite-King S., *Cent verres français 1550-1750 : Trésors des collections privées, exposition du 13 au 26 octobre 2008*, Paris : A la façon de Venise.

Vanriest (E.), « Le métier de patenôtrier boutonnié d'émail à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'AFAV* 2016, p. 91-94.

### **Vanriest 2016**

Vanriest E., « Le métier de patenôtrier boutonnié d'émail à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'AFAV*, pp. 91-94. v

## VI. Étude de la tabletterie

### Jean-François Goret, DHAAP.

Les comblements (**US 1004** et **1005**) de la latrine reconnue lors du diagnostic ont livré six objets en ivoire d'éléphant qui participent au caractère exceptionnel de cette découverte, au même titre que l'ensemble de la céramique et le lot de verres. Il s'agit d'un peigne, d'un instrument de toilette de type cure-dents, d'une boîte ou cornet à dés et de trois manches d'ustensiles de table, probablement des couteaux. Des altérations de surface témoignent d'une durée d'utilisation relativement longue, les rejets étant motivés par des fractures multiples.

Depuis la fin de la période médiévale, l'ivoire d'éléphant n'est plus une matière réservée à la seule production d'instruments participant à la liturgie ou de mobilier destiné à la haute aristocratie. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il forme une ressource mise en œuvre pour la réalisation d'objets domestiques de qualité qui témoignent du développement d'un art de vivre luxueux en particulier au sein des élites urbaines. Les sites archéologiques, lorsqu'ils s'intéressent à des espaces où se développent des habitats privilégiés, illustrent cet état de fait par la mise au jour d'objets en ivoire généralement en lien avec les soins du corps, les jeux ou les arts de la table. Les fouilles menées aux abords de l'abbaye de Saint-Denis (**Goret 2004**) ou, pour revenir à un contexte parisien, celles réalisées dans la Cour Napoléon du Louvre (**Bresc-Bautier 2001**), ont ainsi livré des petits ensembles d'objets en ivoires (manches, cadran solaire portatif, pyxide, pion de jeu, etc.) où prédominent nettement l'utilisation des canines d'éléphants.

Le mobilier mis au jour lors du diagnostic rend parfaitement compte de cette évolution dans l'utilisation de l'ivoire. Le nombre important d'objets, au regard du faible volume du comblement traité lors de cette première phase d'intervention, permet d'envisager un ensemble à l'issue de la fouille tout à fait remarquable et unique à Paris pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Si la richesse du dépôt se confirme, ce corpus serait alors susceptible de fournir des indications précieuses tant sur les modes de vie au sein d'une population privilégiée que sur les techniques mises en œuvre pour le travail de l'ivoire.

#### **852-1005-1 (Pl. I)**

Instrument de toilette : cure-dents

Ivoire d'éléphant, XVI<sup>e</sup> siècle

H. = 9,9 cm, diam. Max. = 0,6 cm

Petit instrument de toilette en ivoire d'éléphant dont la pointe évoque une fonction de cure-dents. À partir d'une matrice taillée en long dans la défense, l'objet a été mis en forme à l'aide d'un tour. Il se divise en deux parties : une zone de préhension sur un tiers de sa hauteur et une longue tige dont les bords convergent vers une pointe fine. L'ornementation, uniquement sur la zone de préhension, comporte une série de moulures à la séparation avec la tige, surmontée d'un galbe prolongée par une large gorge et par une partie subsphérique encadrée de deux disques. Une couche de ciment est visible sur la tige.

#### **825-1004-2 (Pl. I)**

Peigne monoxyle à deux rangées de dents

Ivoire d'éléphant, XVII<sup>e</sup> siècle

l. = 5,7 cm, L. cons. = 2,9 cm, ép. = 0,3 cm

Fragment d'un peigne monoxyle taillé en long dans une défense d'éléphant. Il présente deux rangs opposés de dents de tailles différentes avec deux dents épaisses conservées sur un côté et quatorze dents fines de l'autre. Son extrémité intacte ou « rive » est légèrement convexe. La présence sur un angle, côté dents épaisses, d'une couche de ciment, qui se distingue par sa couleur crème (chemise à la surface des défenses), souligne la volonté d'exploiter toute la section de la canine pour obtenir la plus grande longueur possible.

Les veinures visibles sur les deux faces sont propres à la formation de l'ivoire avec des couches de dentines superposées telles des cônes qui s'emboîtent les uns sur les autres. Les lignes convergent vers les dents épaisses signifiant que cette extrémité regarde vers la pointe de la défense.

**825-1004-1 (Pl. II)**

Boîte ou cornet à dés

Ivoire d'éléphant, XVII<sup>e</sup> siècle

H. = 8,8 cm, D. = 4 cm

Objet tubulaire doté d'un fond assez massif (ép. = 0,8 cm) et d'une paroi fine. Il s'agit d'une pièce d'un seul tenant dont la mise en forme a été réalisée à l'aide d'un tour à partir d'une matrice extraite en long dans une défense d'éléphant. Il présente une paroi qui s'affine légèrement vers le bord supérieur et qui ne présente pas de système de fixation d'un couvercle. Ce dernier point invite à écarter une fonction de boîte, avec un couvercle rapporté, pour privilégier une utilisation de cornet à dés même si nous ne disposons pas de parallèles pour le XVII<sup>e</sup> siècle (les seuls cornets que nous avons rencontré dans la documentation sont en bois et ne sont pas antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle). Seul le socle est doté d'une ornementation avec deux moulures en relief, une première large à la base surmontée d'une seconde plus fine.

Deux options ont pu être retenues pour façonner cette pièce sans que l'on puisse ici, au regard de la forte altération de l'objet, en privilégier une. La première s'appuie sur la cavité en entonnoir située à la base des canines ou se loge, sur l'animal vivant, la pulpe dentaire. Le fond n'étant pas un élément rapporté, c'est sur l'extrémité de cette cavité que l'artisan a pu extraire la pièce en redressant dans un second temps la face interne de la paroi (cf. schéma planche II, n° 1). La seconde repose sur l'exploitation de la partie pleine de la défense mais cela suppose un travail long et délicat pour évider la pièce (cf. schéma planche II, n° 2).

**825-1004-3 (Pl. III)**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, XVII<sup>e</sup> siècle

L. = 9,3 cm, l. = 2,4 cm, ép. 1,8 cm

Manche monobloc de section ovalaire et de forme légèrement tronconique avec huit facettes longitudinales légèrement marquées (Description d'après la terminologie proposée par R. Lecoq ; Lecoq 1979). La pièce est prise en long dans la partie pleine d'une défense d'éléphant. La soie en fer, dont il subsiste quelques éléments, était insérée dans un conduit foré qui traverse le manche. Elle était très certainement maintenue, sur l'extrémité opposée à la lame, par une cuvette métallique qui avait aussi pour fonction de protéger cette partie du manche. Le rejet de cette pièce a très certainement été motivé par l'éclatement de la paroi provoqué par l'oxydation de la soie. On note d'autre part une altération ponctuelle de la surface provoquée par une exposition au feu.

**825-1004-4 (Pl. III)**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, XVII<sup>e</sup> siècle

L. = 10,6 cm, l. = 2,8 cm, ép. = 1,6 cm

Fragment d'un manche monobloc de section ovalaire avec huit facettes longitudinales légèrement marquées. La pièce est prise en long dans la partie pleine d'une défense d'éléphant. La soie en fer était insérée dans un conduit foré qui traverse le manche. La présence d'une cuvette de renfort est probable. Un logement pour une virole a été aménagé en entamant la matière sur 0,1 cm de profondeur et 2 cm de long. Cette pièce métallique avait pour fonction de renforcer le couteau à la jonction entre le manche et la lame.

**825-1004-5 (Pl. III)**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, XVII<sup>e</sup> siècle

L. cons ; = 5,5 cm

Fragment d'un manche monobloc dont l'extrémité présente un profil en goutte d'eau du à une crosse peu saillante. La pièce est prise en long dans la partie pleine d'une défense d'éléphant. La soie en fer était insérée dans un conduit foré qui traverse le manche. La coloration verdâtre, sur l'extrémité opposée à la lame, indique la présence d'une cuvette de renfort en alliage cuivreux. La présence d'une crosse, participant à un meilleur maintien de l'ustensile, est courante sur les manches de couteaux de table en ivoire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme c'est le cas sur un manche mis au jour à Saint-Denis (**Goret et al. 2013**).

Planche I : cure-dents 852-1005-1 et peigne en ivoire d'éléphant 852-1004-2 (DAO J.-F. Goret à partir de clichés de M. Lelièvre/DHAAP)

Planche II : boîte ou cornet à dés en ivoire d'éléphant 852-1004-1 (DAO J.-F. Goret à partir de clichés de M. Lelièvre/DHAAP)

Planche III : manches de couteau en ivoire d'éléphant 852-1004-3, 4 et 5 (DAO J.-F. Goret à partir de clichés de M. Lelièvre/DHAAP)

## Bibliographie

### **Bresc-Bautier 2001**

Bresc-Bautier G., *Le quartier du Louvre au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, France : Réunion des musées nationaux, impr. 2001.

### **Goret 2004**

Goret J.-F., « Os, bois de cervidé et ivoire. Le mobilier en matières dures d'origine animale à Saint-Denis », *Dossiers de l'archéologie*, 297, pp. 116-117.

### **Goret 2013**

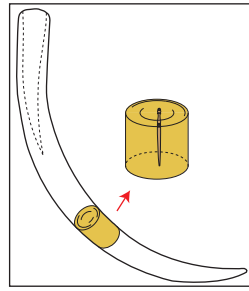
Goret J.-F., *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : 4, rue du Cygne, rapport triennal de fouille programmée*, vol. II, Saint-Denis : UASD.

### **Lecoq, Tardieu 1979**

Lecoq R., Tardieu S., *Les objets de la vie domestique: ustensiles en fer de la cuisine et du foyer des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, France : Berger-Levrault.

Paris (4<sup>e</sup> arr.) - 19 rue de la Verrerie, mobilier en ivoire

Pl. I

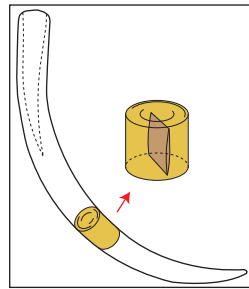
**852-1005-1**

Instrument de toilette : cure dents  
ivoire d'éléphant,  
milieu XVI<sup>e</sup> siècle, H. = 99 mm  
*Cliché M. Lelièvre/DHAAP*

**Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) - CYG 1070/9**

Fouille de l'Îlot Cygne  
Instrument de toilette : cure oreille et cure dents  
Os, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, H. = 97 mm  
*Cliché J. Mangin/UASD*

échelle 1

**852-1004-2**

Peigne monoxyle à deux rangées de dents,  
Ivoire d'éléphant, milieu XVII<sup>e</sup> siècle, H. = 57 mm  
*Cliché M. Lelièvre/DHAAP*

**Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) - 21/357/10**

Fouille de la ZAC de Rénovation Urbaine  
Peigne monoxyle à deux rangées de dents  
Ivoire d'éléphant,  
première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, H. = 59 mm  
*Cliché J. Mangin/UASD*

échelle 1

Paris (4<sup>e</sup> arr.) - 19 rue de la Verrerie, mobilier en ivoire

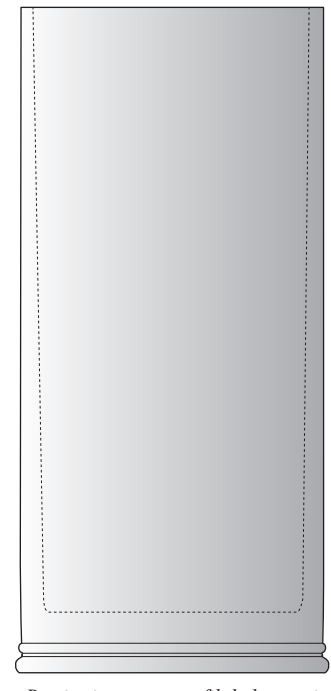
Pl. II



Fragment 1, vue externe



Fragment 2, vue interne



Restitution avec profil de la paroi

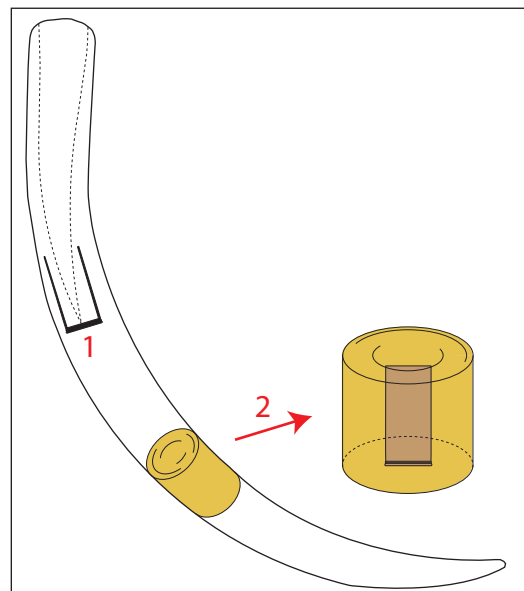
**852-1004-1**

Boîte ou cornet à dès,  
Ivoire d'éléphant, milieu XVII<sup>e</sup> siècle, H. = 88 mm  
Clichés M. Lelièvre/DHAAP

échelle 1



Vue d'ensemble des deux fragments (Cliché M. Lelièvre/DHAAP)



Paris (4<sup>e</sup> arr.) - 19 rue de la Verrerie, mobilier en ivoire

## Pl. III



*Vue du culot en forme de goutte d'eau*



*échelle 1*

**852-1004-5**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, milieu XVII<sup>e</sup> siècle,

HL = 55 mm

Clichés M. Lelièvre/DHAAP



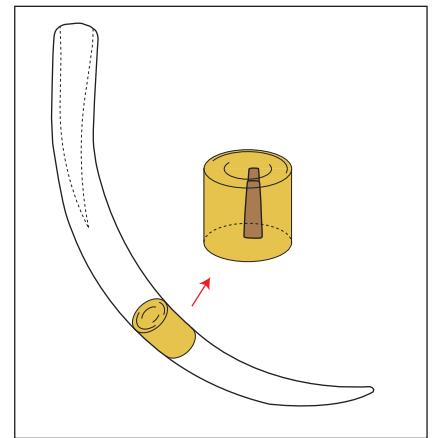
*échelle 1*

**852-1004-3**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, milieu XVII<sup>e</sup> siècle, L. = 93 mm

Clichés M. Lelièvre/DHAAP



*échelle 1*

**852-1004-4**

Manche monobloc

Ivoire d'éléphant, milieu XVII<sup>e</sup> siècle, HL = 106 mm

Clichés M. Lelièvre/DHAAP



**Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)**

**CYG 1104/40**

Fouille de l'Îlot Cygne

Manche monobloc, ivoire d'éléphant

XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, L = 97 mm

Cliché J. Mangin/UASD

---

# Inventaires techniques



## 1- Inventaire des US

N° CVP	US	FAIT	Description du remplissage	Localisation
852	1000		Niveau de sol en béton (sol actuel de la cave).	Sondage 1
852	1001	1001	Maçonnerie ouest de la structure du sondage 1. Composée de blocs calcaires taillés en carreaux et libages (40-55 cm de longueur, 30 cm de largeur et 22 cm de hauteur en moyenne). La surface est souvent pulvérulente. Chainée à 1002.	Sondage 1
852	1002	1001	Maçonnerie sud de la structure du sondage 1. Composée de blocs calcaires taillés en carreaux et libages (40-55 cm de longueur, 30 cm de largeur et 22 cm de hauteur en moyenne). La surface est souvent pulvérulente. Chainée à 1001 et 1010.	Sondage 1
852	1003	1003	Tranchée de récupération à l'ouest de la structure 1001.	Sondage 1
852	1011	1003	Comblement hétérogène de la tranchée 1003 à l'ouest de la structure 1001 composé de gravats de plâtre et de petites pierres dans un limon grisâtre.	Sondage 1
852	1004	1001	Comblement supérieur de la structure 1001. Très hétérogène, il mêle des éléments architecturaux en grand nombre (fragments de tuiles, gravats de plâtre, pierres, sable et blocs calcaires) avec des poches détritiques. Ce niveau de comblement a livré un volume tout à fait inhabituel de mobilier (céramique, verre, faune, tabletterie) qui se distingue également par sa qualité (objets en ivoire, nombreux verres ouvragés, absence de boeuf dans les rejets).	Sondage 1
852	1005	1001	Comblement de la structure 1001 composé presque exclusivement de gravats de plâtre et de blocs calcaires dont certains doivent constituer des éléments d'encadrement (meneaux?).	Sondage 1
852	1006	1001	Comblement de la structure 1001 : second niveau détritique continu, brun très meuble.	Sondage 1
852	1007	1001	Comblement de la structure 1001 : premier niveau détritique continu, brun très meuble.	Sondage 1
852	1008	1001	Creusement de la structure 1001.	Sondage 1
852	1009	1001	Niveau d'arasement de la structure (gravats calcaires recouvrant les maçonneries 1001 et 1002).	Sondage 1
852	1010	1001	Maçonnerie est de la structure 1001. Composée de blocs calcaires taillés en carreaux et libages (40-55 cm de longueur, 30 cm de largeur et 22 cm de hauteur en moyenne). La surface est souvent pulvérulente. Chainée à 1002. On note un pendage évident du sud vers le nord des assises ainsi qu'un ventre semblant témoigner de la pression qu'a subi cette maçonnerie sous le poids du mur de cave qui prend appui dessus.	Sondage 1
852	2000		Niveau de sol en béton (sol actuel de la cave).	Sondage 2
852	2001		Couche sableuse avec de petits nodules calcaires.	Sondage 2
852	2002		Sol en plâtre.	Sondage 2
852	2003		Niveau charbonneux recouvrant le sol 2004.	Sondage 2
852	2004		Sol en plâtre.	Sondage 2
852	2005	2005	Creusement d'un trou de poteau.	Sondage 2
852	2006	2005	Comblement du trou de poteau 2005 composé de sable alluvionnaire roux.	Sondage 2
852	2007		Dalles calcaires.	Sondage 2
852	2008		Maçonnerie de blocs calcaires taillés et de plâtre.	Sondage 2

## 2- Inventaire du mobilier

US	Type	NR	Poids
1004	Céramique		106 kg
1004	TCA	72	16253 g
1004	faune		9523
1004	malacofaune		2906
1004	lithique	1	
1004	Verre		8801 g
1005	faune		667 g
1005	malacofaune	7	516 g
1005	TCA		1811 g
1005	céramique	32	1585 g
1005	Verre		139 g
1006	lithique	1	418 g
1006	céramique	2	176 g
1009	lithique	5	
2001	faune	2	45 g
2001	lithique	1	1213 g
2001	TCA	4	457 g
2001	céramique	2	29 g
2001	Verre		50
2006	TCA	6	173 g
2011	céramique	1	0,8 g

## 3- Inventaire des plans

- 2 planches A3.

## 4- Inventaire de la documentation écrite

- Sans objet

## 5- Inventaire de la documentation numérique

1 cd-rom contenant :

- Les inventaires numérisés
- Le plan topographique original
- Les figures au format .eps (sauf photographies)
- Les photographies
- Le Pdf du rapport
- Le texte word du rapport

## 6- Inventaire des prélèvements

- Sans objet.







## 7- Inventaire des photographies



Nom du fichier	DES__description	SEC__se...	Fichier_Photo...	zkf__...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_001.JPG	Vue du sondage 3.	Sondage 3		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_002.JPG	Vue du sondage 3.	Sondage 3		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_003.JPG	Vue du sondage 3.	Sondage 3		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_004.JPG	Vue du sondage 3 (contraintes).	Sondage 3		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_005.JPG	Vue du sondage 4.	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_006.JPG	Vue du sondage 4.	Sondage 4		

Nom du fichier	DES__description	SEC__se...	Fichier_Photos...	zkf__...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_007.JPG	Vue du sondage 4.	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_008.JPG	Vue du sondage 4.	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_009.JPG	Vue du sondage 4.	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_010.JPG	Vue du sondage 4 (détail percement de la voûte).	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_011.JPG	Vue du sondage 4 (détail percement de la voûte).	Sondage 4		
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_012.JPG	Vue du sondage 2.	Sondage 2		2005 2007 2008 2002 2003 2004

Nom du fichier	DES_description	SEC_se...	Fichier_Photos...	zkf_...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_013.JPG	Vue du sondage 2.	Sondage 2		2005 2007 2008 2002 2003 2004
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_014.JPG	Vue du sondage 2.	Sondage 2		2005 2007 2008 2002 2003 2004
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_017.JPG	Vue du sondage 2.	Sondage 2		2005 2007 2008 2002 2003 2004
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_018.JPG	Vue de la coupe est du sondage 2.	Sondage 2		2000 2001 2002 2003 2004 2007
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_019.JPG	Vue de la coupe est du sondage 2.	Sondage 2		2000 2001 2002 2003 2007
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_020.JPG	Vue générale du sondage 1.	Sondage 1		1010 1002 1001

Nom du fichier	DES__description	SEC__se...	Fichier_Photos...	zkf__...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_023.JPG	Vue de la coupe nord dans le sondage 1.	Sondage 1		1000 1001 1008 1008 1004 1007 1005 1006
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_024.JPG	Vue de la coupe nord dans le sondage 1.	Sondage 1		1000 1001 1008 1008 1004 1007 1005 1006
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_025.JPG	Vue de la coupe nord dans le sondage 1.	Sondage 1		1000 1001 1008 1008 1004 1007 1005 1006
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_026.JPG	Vue générale du sondage 1.	Sondage 1		1000 1001 1008 1008 1004 1007 1005 1006
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_027.JPG	Vue générale du sondage 1.	Sondage 1		1000 1001 1008 1008 1004 1007 1005 1006
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_028.JPG	Détail du mur 1010.	Sondage 1		1010

Nom du fichier	DES__description	SEC__se...	Fichier_Photos...	zkf__...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_029.JPG	Détail du mur 1010.	Sondage 1		1010
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_030.JPG	Vue du sondage 1 depuis l'ouest.	Sondage 1		1010 1002
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_031.JPG	Détail de l'angle des murs 1002 et 1001.	Sondage 1		1001 1002
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_032.JPG	Détail de la maçonnerie 1001.	Sondage 3		1001
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_033.JPG	Détail de la maçonnerie 1002.	Sondage 1		1002
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_034.JPG	Détail de la maçonnerie 1002.	Sondage 1		1002

Nom du fichier	DES__description	SEC__se...	Fichier_Photo...	zkf__...
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_035.JPG	Vue des maçonneries 1001 et 1002.	Sondage 1		1001 1002
CVP852_Notice 1888-19 rue de la Verrerie_036.JPG	Vue des maçonneries 1001 et 1002.	Sondage 1		1001 1002



